

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
D'EBOLWA

DEPARTEMENT DE DIDACTIQUE DES
DISCIPLINES, DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION, DE PÉDAGOGIE ET DE
FORMATION BILINGUE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

TECHNICAL TEACHER'S TRAINING
COLLEGE OF EBOLWA

DEPARTMENT OF DIDACTICS,
DISCIPLINES, EDUCATION SCIENCE,
PEDAGOGY AND BILINGUAL TRAINING



DEPARTMENT DE DIDACTIQUE DES DISCIPLINES, DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION, DE PÉDAGOGIE ET DE FORMATION BILINGUE

*DEPARTEMENT OF DIDACTICS OF DISCIPLINES, SCIENCES OF EDUCATION,
PEDAGOGY AND BILINGUAL TRAINING*

**PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES :
CAS DE LA VILLE DE YAOUNDE (Région du Centre-
Cameroun)**

FILIERE : Conseiller d'orientation

MEMOIRE

Rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Conseiller d'Orientation
(DIPCO)

Par :

Mme NGONO Marie Michelle

Licence en Droit Public

Matricule : 19W1318

Sous la direction de :

M.OTYE ELOM Paul Ulrich

Maître de Conférences



ANNEE ACADEMIQUE 2020 - 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE..... i

REMERCIEMENTS iii

LISTE DES ABREVIATIONS, DES ACRONYMES ET DES SIGLES iv

LISTE DES TABLEAUX..... vi

RESUME vii

ABSTRACT..... vii

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE 3

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE 18

CHAPITRE III: METHODOLOGIE..... 34

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES 40

CHAPITRE V : INTERPRETATIONS ET DISCUSSIONS 67

CONCLUSION GENERALE 68

BIBLIOGRAPHIE..... 68

ANNEXES 68

TABLE DES MATIERES..... 68

A

*Mes parents, Monsieur et
Madame ZE.*

REMERCIEMENTS

Ce travail a été mené grâce aux efforts conjugués de plusieurs personnes à qui nous tenons à témoigner ma gratitude.

Nos sincères remerciements sont adressés à :

- ✓ Notre encadreur Pr Otye Elom Paul Ulrich, pour son indispensable appui et la rigueur aussi bien scientifique que professionnelle dont il a fait preuve pour la construction de cette recherche ;
- ✓ Pr Ndjakomo Essiane Salomé, pour tous les efforts consentis en faveur de l'amélioration des conditions d'apprentissage au sein de l'établissement dont elle a la charge ;
- ✓ Pr Bingono Emmanuel, pour son dévouement envers le bon déroulement de notre formation ;
- ✓ Monsieur Ekanga Jean Arnaud, pour sa disponibilité et ses précieux enseignements qui nous ont été d'une grande utilité ;
- ✓ L'ensemble du corps enseignant, pour nous avoir permis d'accéder au champ de la connaissance dont le présent ouvrage en est l'illustration ;
- ✓ Nos informateurs, pour avoir accepté gracieusement de nous fournir des informations précieuses pour l'aboutissement de cette recherche;
- ✓ Notre famille, pour amour et leur soutien tout au long de notre formation ;
- ✓ Nos camarades et amis de la promotion avec qui nous avons partagé des moments à tout jamais gravés dans nos mémoires ;
- ✓ Tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à la réalisation de ce travail.

LISTE DES ABREVIATIONS, DES ACRONYMES ET DES SIGLES

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne
BAD	Banque Africaine de Développement
BUCREP	Bureau Central de Recensement et d'Etude de la population au Cameroun
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
DSCE	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	Enquête Camerounaise sur les Ménages
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FMI	Fonds Monétaire International
GICAM	Groupement inter-patronal du Cameroun
HCR	Haut-Commissariat pour les Réfugiés
INS	Institut National de la Statistique
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de L'Artisanat
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail

ONU	Organisation des Nations Unies
PANEJ	Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes
PEA-Jeune	Programme de promotion de l'Entrepreneuriat Jeune
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PRODESO	Programme franco-camerounais de développement solidaire
PTS-Jeunes	Plan Triennal Spécial Jeune
TAR	Théorie de l'Action Raisonnée
TCP	Théorie du Comportement Planifié
TPE	Très Petite Entreprise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau N°1</u> : Tableau synoptique.....	32
<u>Tableau N°2</u> : Répartition des interviewés en fonction de leur sexe	41
<u>Tableau N°3</u> : Répartition de jeunes entrepreneurs selon leur âge.....	41
<u>Tableau N°4</u> : tableau de codage des données	54
<u>Tableau N°5</u> : Tableau d'analyse des données.....	54
<u>Tableau N°6</u> : Répartitions des enquêtés en fonction de leur sexe	55
<u>Tableau N°7</u> : Répartition des enquêtés selon l'âge	55
<u>Tableau N°8</u> : Répartition des enquêtés en fonction de leurs statuts.....	56
<u>Tableau N°9</u> : Répartition des jeunes selon que l'entrepreneuriat est une option de fin de carrière	56
<u>Tableau N°10</u> : Répartition des jeunes selon qu'ils pensent que la jeunesse est un frein à l'entrepreneuriat.....	56
<u>Tableau N°11</u> : Répartition des jeunes selon les encouragements de la famille soient primordiaux à la création d'une entreprise	56
<u>Tableau N°12</u> : Répartition des jeunes selon la connaissance d'un entrepreneur dans son entourage.....	57
<u>Tableau N°13</u> : Répartition des jeunes selon qu'une formation professionnelle soit indispensable à la création d'une entreprise	57
<u>Tableau N°14</u> : Répartition des enquêtés en fonction d'une leur connaissance d'un entrepreneur en activité	57
<u>Tableau N°15</u> : Répartition des enquêtés selon que la possession des connaissances sur le développement d'un projet	58
<u>Tableau N°16</u> : Répartition des jeunes en fonction des connaissances des procédures de création d'une entreprise	58
<u>Tableau N°17</u> : Répartition des jeunes selon que la création d'entreprise permet de s'épanouir.....	58
<u>Tableau N°18</u> : Répartition des enquêtés en fonction de la possibilité d'une réussite dans l'entrepreneuriat.....	59
<u>Tableau N°19</u> : contingence entre l'image sociale de l'entrepreneuriat et l'insertion socioprofessionnelle	60
<u>Tableau N°20</u> : Contingence entre les encouragements de la famille favorable à la création d'une entreprise et leur insertion dans l'entrepreneuriat	61
<u>Tableau N°21</u> : contingence entre la formation professionnelle et la réussite entrepreneuriale ...	63
<u>Tableau N°22</u> : Récapitulatif des résultats	64

RESUME

L'emploi des jeunes constitue de nos jours une réelle préoccupation d'ici et d'ailleurs. C'est dans cette optique que nous avons formulé le sujet de recherche intitulé « promotion de l'entrepreneuriat et insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés : cas de la ville de Yaoundé ». Il est parti du constat selon lequel de nombreux jeunes camerounais à la sortie du système éducatif se retrouvent au chômage durant de longues années ou finissent par exercer des emplois précaires malgré les initiatives engagées par l'Etat pour mettre en avant l'entrepreneuriat. Nous sommes partis de l'hypothèse principale selon laquelle la promotion de l'entrepreneuriat favorise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés. De celle-ci ont découlé les hypothèses secondaires selon lesquelles la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion socioprofessionnelle, les facteurs environnementaux ou exogènes favorables à l'entrepreneuriat facilitent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés et pour finir celle selon laquelle la création d'entreprise favorise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés. Pour vérifier ces hypothèses nous avons opté pour la théorie du comportement planifié de Ajzen qui nous a permis d'expliquer comment les croyances individuelles et l'environnement culturel et social influe sur le comportement des individus. Nous avons eu recours à une démarche scientifique de collecte de données mixte. Les techniques quantitatives et qualitatives nous ont permis d'avoir des données de sources diverses. Nous sommes parvenus aux résultats selon lesquels la perception positive de l'individu sur l'entrepreneuriat et que les facteurs exogènes tels que la famille, la culture, l'école, les politiques publiques, les amis qui encouragent l'entrepreneuriat favorise la création d'entreprise par les jeunes. Cette dernière permet aux jeunes d'échapper au chômage, de s'épanouir et de s'accomplir.

Mots clés: entrepreneuriat, chômage, jeunes, promotion, emploi

ABSTRACT

The employment of young people is nowadays a real concern here and elsewhere. It is in this perspective that we formulated the research topic entitled "promotion of entrepreneurship and socio-professional integration of young graduates: the case of the city of Yaoundé". It was based on the observation that many young Cameroonians leaving the education system find themselves unemployed for many years or end up working in precarious jobs despite the initiatives undertaken by the State to promote entrepreneurship. We started with the main hypothesis that promoting entrepreneurship favors the socio-professional integration of young graduates. From this came the secondary hypotheses according to which young people's perception of entrepreneurship hinders their socio-professional integration, environmental or exogenous factors favorable to entrepreneurship facilitate the socio-professional integration of young graduates, and finally the hypothesis according to which business creation favors the socio-professional integration of young graduates. To verify these hypotheses we opted for Ajzen's theory of planned behavior which allowed us to explain how individual beliefs and the cultural and social environment influence the behavior of individuals. We used a scientific approach of mixed data collection. Quantitative and qualitative techniques enabled us to obtain data from a variety of sources. We arrived at the results that the individual's positive perception of entrepreneurship and exogenous factors such as family, culture, school, public policies, friends that encourage entrepreneurship promote youth entrepreneurship. The latter allows young people to escape unemployment, to develop and to achieve.

Keywords: entrepreneurship, unemployment, young people, promotion, job

INTRODUCTION

La situation macroéconomique et politique du Cameroun est complexe depuis au moins 20 ans. Les crises économiques enregistrées dans le pays ont poussé l'Etat jusque-là entrepreneur, marchand, régulateur, organisateur à se désengager. Les taux d'individus en situation de chômage et de sous-emploi ont grimpé en flèche suite à une crise de l'emploi sans précédent. La population camerounaise à large majorité composé de jeunes en subit de plein fouet les effets. La frange des jeunes sortant du système éducatif et censés avoir acquis un certain nombre de connaissances et compétences éprouvent aussi bien des difficultés à entrer dans la vie active que ceux non scolarisés. Les causes évoquées pour expliquer ce chômage ambiant sont entre autres un marché du travail insuffisamment flexible, les mauvais choix d'orientation, l'inadéquation entre la formation et l'emploi, entre l'offre et la demande de travail etc. Les opportunités d'emplois proposées par les pouvoirs publics et les organismes privés s'avèrent insuffisantes pour venir à bout des sollicitations des chercheurs d'emplois de plus en plus nombreux sur le marché du travail au Cameroun. Les jeunes représentent ainsi la part majeure des individus la plus touchée par la pauvreté et le sous-emploi massif. En dépit des diverses initiatives de l'Etat, la problématique du chômage et de l'emploi des jeunes reste toute entière.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), la lutte contre le chômage des jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat constituent donc des questions prioritaires à l'ordre du jour national. De nombreuses mesures ont été mises sur pied pour inciter les jeunes à considérer l'entrepreneuriat non seulement comme un choix de carrière ou une issue au chômage mais aussi de créer des richesses. Le Conseiller d'Orientation est impliqué dans cette promotion car il se doit de préparer l'élève à l'auto-emploi tel que le stipule le Cahier de charges. Cependant, les préjugés socioculturels, les croyances individuelles et divers autres obstacles continuent de freiner l'atteinte d'un épanouissement aussi bien social, professionnel, et économique des jeunes camerounais. De plus, devenir entrepreneur n'est pas une faculté innée ou le réflexe avec lequel on naît, mais plutôt la résultante d'une culture entrepreneuriale en amont. Et comme toute culture, la culture entrepreneuriale s'acquiert et se développe. Cela nécessite de développer une nouvelle programmation de l'esprit, une transformation de la culture des peuples vers le réflexe entrepreneurial. Cependant, les mesures prises par l'Etat ne prennent

pas en compte les facteurs environnementaux susceptibles d'influencer le choix de carrière en général, et celui de la carrière entrepreneuriale, en particulier pour pouvoir renforcer leur efficacité. L'objectif de notre étude est de démontrer que la promotion de l'entrepreneuriat a un impact sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés lorsqu'elle prend en compte les éléments capables de stimuler le comportement entrepreneurial. Le présent mémoire est structuré en cinq grands chapitres : le premier chapitre traite de la problématique de recherche. Le deuxième chapitre précise le cadre théorique de cette recherche. Le troisième chapitre est consacré à la méthodologie utilisée pour la collecte de nos données. Le quatrième chapitre fait la présentation et de l'analyse des données collectées grâce aux différentes investigations sur le terrain. Le cinquième chapitre porte sur l'interprétation et de la discussion des résultats de notre étude et se clôture par les recommandations.

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

Le présent chapitre a pour but de présenter non seulement le contexte de notre étude mais aussi les faits observés puis le constat. Ensuite, il sera question d'une brève présentation de la théorie choisie pour notre étude. Les questions de recherche seront émises suivies par l'intérêt de l'étude et de la délimitation de notre recherche.

I-1. Contexte et justification

Abritant plus de 25 millions d'habitants, le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure. Il est richement doté en ressources naturelles (pétrole et gaz, minerais et bois précieux) et agricoles (café, coton, cacao, maïs, manioc etc.) qui lui valent son statut d'Afrique en miniature. Si elles sont convenablement valorisées et exploitées, ces potentialités sont susceptibles d'accroître la performance de l'économie nationale et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations. L'analyse de l'appareil de production camerounais permet d'établir que : le secteur primaire occupe plus de 60% de la population active et contribue à hauteur de 20 % du PIB, le secondaire qui pèse 30% du PIB ne mobilise que 9% des travailleurs, et le tertiaire qui occupe près de 22 % de la main d'œuvre domestique participe pour près de moitié à la formation du PIB (47%). Il convient de rappeler que le pays a connu un ralentissement de la croissance économique dû à la baisse de rendement de l'agriculture industrielle d'exportation, ainsi qu'aux crises sécuritaires et socio-politiques. Selon l'INS, les entreprises du tertiaire et du secondaire totalisent 635. 969 emplois permanents auxquels s'ajoutent 269. 000 agents du secteur public, pour un nombre global de travailleurs permanents relativement bas, au regard d'une population active estimée à plus de 10 millions de personnes en 2016.

Pays réputé stable pendant plusieurs décennies, le Cameroun est depuis quelques années, confronté aux attaques du groupe Boko Haram dans la région de l'Extrême Nord et à une crise identitaire dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Depuis septembre 2017, cette situation a fait plus de 500 000 déplacés internes. De plus, selon les chiffres de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Cameroun accueille actuellement plus de

439 161 réfugiés. En 2020, la pandémie de la Covid-19 a conduit l'économie à la récession (-2,8% selon les données du FMI). La part de la population pauvre a augmenté de 12% entre 2007 et 2017 pour atteindre 8,1 millions d'habitants, en raison d'une croissance démographique plus rapide que la réduction de la pauvreté. Ces problèmes ont freiné la mise en œuvre du DSCE 2010-2019 dont le principal objectif était d'accélérer la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Face à cela, la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 (SND30), a été mise en place pour faire du Cameroun le commutateur (fournisseur d'énergie électrique), le nourricier (fournisseurs de produits agro-alimentaires) et l'équipementier (fournisseur de biens d'équipement notamment les meubles) de l'Afrique Centrale et du Nigéria. La croissance ainsi envisagée, devrait connaître dès 2021, un rebond de 3,4% et conserver cette trajectoire ascendante jusqu'en 2022 (4,3%). Cette progression devrait s'accompagner de la création de 3 millions d'emplois d'ici 2023 et le pays espère compter sur une population dynamique capable d'œuvrer à son autonomisation.

Cependant à l'heure actuelle, la crise de l'emploi continue de sévir et l'acquisition d'un diplôme ne semble plus être la voie royale d'accès à une profession rémunérée, en adéquation avec son niveau et la qualité de ses compétences. Partant de ce fait, l'entrepreneuriat s'offre comme un incommensurable champ d'opportunités en termes de développement individuel et collectif. Ceci est conforme à la littérature la plus récente sur l'économie africaine selon laquelle les entreprises sont incontournables comme solution face au chômage.

La Vision 2035 sur laquelle s'appuient tous les documents de planification et de programmation du Cameroun s'inscrit en droite ligne de cette approche en matière de croissance économique. Elle marque de ce fait la ferme intention du Gouvernement de faire de la TPE et la PME les vecteurs de la transformation structurelle de l'économie camerounaise. Des mesures incitatives ont été prises dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat auprès de la population en âge de travailler(en l'occurrence les jeunes), et d'améliorer le système d'insertion socioprofessionnelle. Le cap ainsi fixé permettra de promouvoir le plein emploi décent à travers l'élargissement et la valorisation des opportunités de création de richesses et d'emploi.

I-2. Faits observés

L'Afrique est un continent où vivent aujourd'hui environ 420 millions de jeunes de 15 à 35 ans, un chiffre qui devrait passer à près de 830 millions à l'horizon 2050 (AFRISTAT). Selon les analystes de la Banque Africaine de développement (BAD), 11 millions de jeunes africains arrivent chaque année sur le marché du travail. La population du Cameroun en l'occurrence est essentiellement constituée de jeunes dans la mesure où les individus âgés de moins de 15 ans représentent plus de 43% de la population totale. Les personnes âgées de 15 à 34 ans constituent plus de 35% de la population et celles âgées de plus de 60 ans représentent moins de 6%. Du fait de la croissance de sa population, chaque année un nombre important de jeunes demandeurs d'emploi font leur entrée sur un marché du travail qui n'est pas en mesure d'offrir un emploi pour tous. Le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) indique en effet que la population camerounaise est passée de 17,5 millions d'habitants en 2005 à près de 22,7 millions en 2016. La population en âge de travailler (15-64ans) est quant à elle passée de 9,3 millions à 12,2 millions. Le Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) estime ainsi à 100.000 le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi enregistrés, et parmi eux, des diplômés de l'enseignement supérieur en grande majorité. L'augmentation de cette tranche de la population accroît la pression sur le marché de l'emploi, notamment celle des individus âgés de 15 à 34 ans qui représentent la majorité de la population en âge de travailler c'est-à-dire 65,1%.

Selon la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, une personne sur cinq âgée de 15 à 34 ans dans le monde est soit au chômage, ni engagée dans une éducation formelle, ni impliquée dans la formation. En effet, 60% de chômeurs africains sont des jeunes. Dans le cas spécifique du Cameroun, des statistiques de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM) indiquent que 79% de jeunes sont chômeurs. Ces derniers sont nombreux à exercer dans le secteur informel des activités qui n'ont aucun lien avec les connaissances et compétences acquises. L'EESI évalue à environ 80% la proportion de jeunes embarqués dans ce secteur. La difficulté à intégrer la Fonction Publique en serait la cause, dans la mesure où cette option demeure pour la majeure partie des produits du système scolaire et universitaire, le principal objectif en termes d'insertion professionnelle. Par ailleurs, il a pu être relevé, notamment entre 2014 et 2017, une baisse significative des effectifs dans l'enseignement technique et professionnel qui sont passés de 22,2% à 18,81% de l'ensemble

des élèves inscrits, pendant que pour la même période, on notait une hausse du côté de l'Enseignement Général. Ce qui laisse présager la préférence de la masse en général et des familles en particulier pour un type de métiers. En outre, il n'existe pas de curricula visant à développer l'esprit d'entreprise dans l'enseignement secondaire. Les matières allant dans ce sens sont peu présentes, voire pas du tout dans les Universités publiques qui comptent le plus de jeunes étudiants sur l'ensemble du territoire nationale.

Par ailleurs, le Cahier des charges du Conseiller d'Orientation au Cameroun définit les contours du champ d'application de l'Orientation Conseil à savoir l'Orientation personnelle, l'Orientation sociale, l'Orientation scolaire et l'Orientation professionnelle. Il fixe ainsi les missions du CO et détermine les activités y afférentes. Dans le cadre des activités de formation, le Module 4 intitulé « *Aide à l'insertion socioprofessionnelle* » contient des sessions de formation portant sur la présentation des réalités du monde du travail, l'initiation à l'élaboration du projet, la préparation à l'auto emploi. Il aborde les éléments nécessaires tels que la création d'un emploi, l'esprit d'entrepreneuriat. Cependant, les Conseillers d'Orientation semblent n'accorder que très peu, sinon aucun véritable intérêt à l'entrepreneuriat en tant que choix professionnel. En effet, selon une étude menée par Bomda et al (cité par Dong Nguestop, 2016), les sujets enquêtés ont considéré avoir un niveau moyen (48,7 %), ou un niveau faible (35,9 %) sur la démarche entrepreneuriale. La majorité des CO soumis à l'enquête n'ont aucune idée des profils psychologiques des entrepreneurs à succès, des principales étapes dans l'élaboration d'un plan d'affaires (business plan), de la démarche pour le test d'une idée de projet, des principes pour la gestion du développement d'une entreprise et des techniques de vente et/ou de persuasion. S'agissant du niveau de connaissance des niches d'emplois, les sujets enquêtés estiment avoir un niveau moyen (53,8 %), voire un niveau faible (30,8 %) connaissance de ceux-ci. Entreprendre est encore majoritairement perçue comme un pis-aller, une solution de débrouillardise, d'où la forte propension des jeunes à rester dans l'informel. Ce secteur est constitué d'emplois précaires et essentiellement dominé par l'agriculture qui emploie 53% de la main d'œuvre. Les 47% des emplois informels restants sont repartis dans les autres secteurs, notamment la distribution et plus précisément, le commerce de détail. Le taux de sous-emploi s'est plutôt aggravé passant de 75,8% en 2005 à 77% en 2014, soit une augmentation de 6,4 points, en décalage avec la trajectoire tracée dans le DSCE qui visait à le ramener en dessous de 50% à l'horizon 2020. Cela veut dire que de nombreux jeunes camerounais font partie « des

personnes qui travaillent, sans que cela soit un choix de leur part, un nombre inférieur à la durée hebdomadaire de travail minimale, qui est de 35 heures, ou gagnent moins le salaire minimum interpersonnel garanti est de 28 216 CFA par mois » (INS, 2012). En plus de cela, les données indiquent que la part des emplois créés par le secteur privé formel est en baisse, elle est passée de 4,8% en 2005 à 3,8% en 2010 (DSCE). Pourtant, ce secteur est présenté comme le moteur de la croissance.

D'un autre côté, l'absence de culture entrepreneuriale relevée s'explique par l'extrême valorisation du fonctionariat et du salariat ainsi que la peur de la prise de risque, toute chose qui sont à l'origine de l'inadéquation aujourd'hui observée entre la formation et les besoins du marché du travail. A titre d'exemple, le nombre d'étudiants inscrits en formation d'ingénierie ne représente que 5% de la population estudiantine alors que paradoxalement l'Etat a prévu d'investir dans des projets structurants où le besoin d'une main d'œuvre qualifiée en ingénierie se fera davantage ressentir. Les jeunes, généralement peu qualifiés, finissent le plus souvent par exercer des métiers ne correspondant pas à leur formation. A ce sous-emploi, s'ajoute, un chômage endémique. Le Fonds national de l'Emploi (FNE) fait état d'un taux de chômage élargi de 6,2%. Dans les villes de Yaoundé et Douala, il est respectivement fait état des taux de chômage de 14,7% et 12,1%. D'autres sources évoquent un taux de chômage élargi de jeunes de l'ordre de 13%, avec des pointes de 22% à Douala et 30% à Yaoundé sur un taux de chômage global d'un peu plus de 14%. En zone urbaine la population qui fait face au chômage massif représente 53,2% du total, et celle rurale 46,8%. Le taux de sous-emploi s'est plutôt aggravé passant de 75,8% en 2005 à 77% en 2014, soit une augmentation de 6,4 points, en décalage avec la trajectoire tracée dans le DSCE qui visait à le ramener en dessous de 50% à l'horizon 2020. Le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) de son côté a révélé que 38 000 jeunes camerounais entreprennent des démarches pour obtenir un passeport en vue de quitter le pays, soit pour aller à la recherche de meilleures offres de formation le plus souvent inexistantes au pays en vue de meilleures opportunités d'insertion, soit pour échapper à des conditions de vie difficiles.

I-3. Constat

Des faits observés ci-dessus il ressort que l'insertion des jeunes dans le marché du travail reste très difficile avec un taux de chômage élevé. Le manque d'emplois et les sombres perspectives auxquels ils sont confrontés dans ce pays, poussent les jeunes à effectuer des activités dans le secteur informel assez précaire qui leur permettent à peine de se nourrir et de subvenir aux besoins de leurs familles. Le secteur informel est l'expression réservée aux activités et organisations les plus simples par rapport au reste de l'économie. Il est d'une importance non négligeable dans la plupart des pays en développement. Cependant sa contribution au budget est faible et le législateur ne l'a même pas prise en compte dans le code des activités économiques ainsi que celui des investissements. Une multitude de petits métiers relèvent de ce secteur. A titre illustratif l'on peut citer les réparateurs, les coiffeurs, les restaurateurs, les transporteurs, les gardiens, les petits détaillants pour ne citer que ceux-là. Il s'agit d'un secteur où les micro-entreprises individuelles ou familiales sont majoritaires. Elles sont gérées sans comptabilité et un capital financier important n'est pas forcément nécessaire. La prépondérance de ce secteur caractérisée par des emplois faiblement rémunérés (rémunération en deçà du salaire minimal) et le plus souvent due l'inadéquation entre le système éducatif et les exigences du marché de l'emploi. L'on assiste ainsi à une recrudescence du sous-emploi pour des jeunes diplômés fatigués de ne jamais recevoir de réponses aux multiples demandes d'emplois ou d'échouer à divers concours de recrutement à la Fonction Publique. Elèves, étudiants et bien d'autres citoyens peu importe leurs cursus ou formation se livrent à des activités commerciales.

Par ailleurs, nombreux sont également ceux qui font le choix de l'exode dans le but de partir vers des horizons meilleurs qui peuvent donner des opportunités d'une vie meilleure. Au fil des années, les candidats à l'immigration se font de plus en plus nombreux. Sans se poser de questions, ils décident de prendre le large, parfois, pendant de longs mois. Ils risquent tout, y compris leur vie, pour entreprendre un périlleux périple qui leur fait traverser des dizaines de frontières et les dangereux courants de la Méditerranée à la recherche d'une vie meilleure en Europe. D'autres sacrifient plusieurs années à s'accrocher au rêve d'une place au sein de la Fonction Publique déjà débordée, qui ne peut pas malheureusement pas embaucher toute la jeunesse camerounaise.

Dans un tel contexte économique marqué par le ralentissement de la croissance, la dégradation des conditions de vie et la montée du chômage, la réflexion sur la création d'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes est au menu de tous les programmes de développement économique. Des stratégies sont mises en place pour l'amélioration des conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant la réduction significative de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi.

Pour venir à bout de la situation économique et sociale précaire des jeunes, le Cameroun a mis en place une politique entrepreneuriale engagée par l'Etat qui est censée représenter une mine d'opportunités pour la population en âge de travailler. Elle ambitionne de créer des dizaines de milliers d'emplois par an à travers la création d'entreprises pour que le pays compte moins de 5% de chômeurs en 2023. Cette politique se manifeste par la mise en place de plusieurs programmes visant à inciter les jeunes à développer l'esprit entrepreneurial et à créer leurs entreprises. Pour offrir des possibilités d'emploi décent aux jeunes, le gouvernement camerounais à travers les ministères tels que le Ministère de la jeunesse et de l'Education Civique (MINEJEC), le Ministère des Petites et Moyennes entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), choisi de promouvoir de nouvelles stratégies permettant aux jeunes de créer leurs emplois, de contribuer positivement à l'économie et à la société. Ces stratégies visent en d'autres termes à permettre à la jeunesse de quitter la précarité pour une meilleure intégration sociale et une contribution non négligeable à la croissance économique du pays. Pour cela, le pays doit pouvoir compter sur des jeunes dynamiques et en mesure d'œuvrer à leur insertion socioprofessionnelle. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement a mis sur place le Plan d'Action National pour l'emploi Jeune (PANEJ) d'une valeur de 135 milliards de FCFA qui met l'accent sur le système d'information sur l'emploi, la promotion du travail décent et l'entrepreneuriat jeune. La Déclaration de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) pour la réduction du chômage et du sous-emploi vise l'auto-insertion via la promotion et le développement de l'entrepreneuriat par les jeunes et pour les jeunes. Plusieurs programmes ont vu le jour tel que le projet PRODES (Programme franco-camerounais de développement solidaire) pour la promotion, le financement, et l'accompagnement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes à Yaoundé. L'objectif global du PRODES est d'améliorer l'accès aux ressources de la création d'entreprises pour les personnes vulnérables, des femmes, des jeunes

porteurs de projets économiques afin de lutter contre la pauvreté grâce à la création d'auto-emploi durables.

Le Gouvernement camerounais compte donc parmi ses objectifs pour la triennale 2021-2023 l'accélération de l'insertion économique des jeunes. Le Plan Triennal Spécial-Jeunes (PTS-jeunes) mis sur pied oriente ses financements vers l'industrie, l'agriculture, l'élevage, l'économie numérique, l'innovation technologique, l'artisanat. Ce plan a pour but d'appuyer 1,5 millions de jeunes camerounais à raison de 500 000 jeunes par an. L'on peut également mentionner le programme agropastoral de promotion de l'entrepreneuriat-jeunes (PEA-jeunes) financé à hauteur de 3 milliards par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) mis en place pour soutenir les entreprises rentables gérées par les jeunes hommes et femmes dans les filières agropastorales. Il a ainsi pour objectifs la promotion des activités agropastorales et la résorption pérenne du chômage en milieu jeune par la création d'emplois. Le PIFMAS lui existe depuis 2007, et vise l'insertion socio-économique des jeunes par la création de microentreprises de fabrication de matériel sportif. Il est destiné à des jeunes déscolarisés et même des diplômés.

En outre, l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) a en mis en place un Programme qui consiste en l'animation de « clubs jeunes entrepreneurs ». Celui-ci vise à susciter des vocations, à conseiller et à assister les jeunes porteurs d'idées et de projets. L'on se rend donc compte que la PNE a pour objectif global la promotion du plein emploi décent pour les jeunes à travers la valorisation des différentes opportunités d'emplois grâce à l'entrepreneuriat. Le temps où l'Etat fait tout est vraisemblablement révolu. Il s'occupe aujourd'hui de ses fonctions régaliennes et laisse les opérateurs privés animer la vie économique dont il contrôle le fonctionnement. En plus des organismes publics, des organismes privés ont également vu le jour pour œuvrer à faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sur toute l'étendue du territoire par le biais de l'auto emploi. Face à la faible culture entrepreneuriale des jeunes, des incubateurs ont commencé à naître pour découvrir et faire éclore des pépites qui pourront permettre d'atteindre le plein épanouissement des jeunes, et d'être utiles à la société.

Malgré toutes ces initiatives, le chômage des jeunes reste « une épine dans le pied » pour le pays. En effet, l'on s'aperçoit que les jeunes ne se montrent pas convaincus de l'entrepreneuriat comme choix de carrière. Il est très peu courant en Afrique et en particulier au Cameroun de rencontrer des jeunes qui ont pour souhait de se lancer dans l'entrepreneuriat après

leurs études. De plus le nombre croissant de candidats aux divers concours et recrutement nous laissent envisager que les jeunes sont plus enclins au salariat et à l'emploi public ou ne sont pas assez informés sur l'existence des divers programmes susmentionnés. Quand bien même ceux-ci sont informés, la politique entrepreneuriale se heurtent à l'influence du contexte socio-culturel actuel, très peu en faveur de l'entrepreneuriat en tant que choix de carrière par les individus et en particulier les jeunes. Pourtant l'école en particulier a pour rôle d'orienter les élèves et les préparer à leur avenir professionnel.

Cependant, l'on remarque que le cursus scolaire et l'environnement social sont largement focalisés sur un modèle professionnel qui valorise le salariat dans l'administration publique supposée garantir un emploi à la retraite. Le système éducatif actuel n'intègre pas la culture entrepreneuriale et forme les élèves aux métiers de la Fonction Publique ce qui suscite en eux une préférence pour la sécurité et l'absence de prise de risques. L'enseignement a donc tendance à être davantage orienté vers la théorie et non vers un apprentissage professionnel, ce qui ne valorise pas l'entrepreneuriat. Cette situation consiste un frein majeur à l'émergence précoce de la vocation entrepreneuriale, principalement auprès des jeunes en formation scolaire ou universitaire qui ne font de l'entrepreneuriat qu'un choix de seconde zone.

Ainsi donc, l'attitude peu valorisante du milieu social vis-à-vis de l'entrepreneuriat et les préjugés socioculturels représentent très souvent des obstacles importants à la création d'entreprise par les jeunes. L'éclosion d'un plus vaste tissu entrepreneurial se heurte à diverses barrières que sont la faible motivation chez les jeunes vis-à-vis de l'entrepreneuriat, le manque d'exposition des entrepreneurs à succès ou à la rareté des modèles, la crainte d'être dévalorisé par le groupe social, mais également les biais culturels défavorables aux groupes vulnérables que sont les femmes, les jeunes, les populations rurales. Dans de nombreuses familles camerounaises les vocations entrepreneuriales sont automatiquement bannies, étouffées. Plus encore, l'opinion selon laquelle le meilleur moyen pour réussir à un concours c'est la corruption ou l'appartenance à statut social poussent certains parents à payer le prix fort pour que leurs enfants intègrent la Fonction Publique.

L'on réalise que de larges secteurs de la population ne considèrent pas l'entrepreneuriat comme une option viable et gratifiante. La création d'une entreprise est uniquement vécue comme une contrainte ou une nécessité. Néanmoins, comprenant que les exigences du marché de

l'emploi sont de moins en moins propices au salariat, certains jeunes finissent timidement par se tourner vers l'entrepreneuriat en attendant de « trouver mieux ». Cependant, les rares entreprises créées sont essentiellement tournées vers la distribution et non la transformation en vue de la création de la valeur ajoutée. De plus, le taux d'entreprises basées au Cameroun reste plus bas que la moyenne africaine et le taux de discontinuité (indiquant la part des propriétaires d'entreprises qui ont cessé leurs activités au cours des 12 derniers mois) est un des plus élevés au monde. Cela se manifeste par un taux de mortalité de ces entreprises très élevé, l'une des raisons étant qu'il s'agit le plus souvent d'entreprises fictives ou circonstancielles. Naturellement, l'improvisation ne fait pas bon ménage avec la vocation. C'est dire donc que la base est hypothéquée puisqu'en amont, il n'y a pas une volonté manifeste de "construire" son entreprise, sa société. Or, « toute activité entrepreneuriale prend naissance d'une phase dite de vocation » (Codjo, 2007). En quelques mots l'on peut constater que l'entrepreneuriat ne bénéficie pas de la même notoriété que l'Etat est vraisemblablement considéré comme le seul véritable fournisseur d'emplois.

I-4. Conjecture théorique

La Théorie du Comportement Planifié (TCP) a été proposée par Icek Ajzen en 1991 comme une amélioration de la théorie de l'action raisonnée qu'il avait déjà développée en collaboration avec Martin Fishbein. La TCP vise à expliquer ou infléchir les comportements à partir de questions comme leur lien avec les attitudes, le sentiment d'auto-efficacité et les normes sociales.

Elle postule que le comportement humain, pour être effectif, doit d'abord être décidé/planifié, d'où le nom de théorie du comportement planifié. De plus pour être décidé, trois types de facteurs sont nécessaires :

- Des jugements sur la désirabilité du comportement et de ses conséquences (attitudes par rapport au comportement);
- Des considérations sur l'influence et l'opinion des proches sur le comportement (les normes sociales);
- Des croyances sur la capacité du sujet à réussir le comportement (auto-efficacité).

I-5. Questions de recherche

Malgré de nombreuses initiatives prises pour vulgariser l'entrepreneuriat, les jeunes diplômés rencontrent toujours autant de difficultés à passer de la vie scolaire à la vie active et se retrouvent le plus souvent en situation de sous-emploi. De ce constat découlent des questions de recherche déclinées en question principale et en questions secondaires.

I-5-1. Question principale

La promotion de l'entrepreneuriat favorise-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés ?

I-5-1. Questions secondaires

Cette partie aura pour but de présenter les questions principales et les questions secondaires de notre étude.

Q1 : La perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave-t-elle leur insertion socioprofessionnelle?

Q2 : Les facteurs environnementaux ou exogènes aux jeunes favorables à l'entrepreneuriat facilitent-ils leur insertion socioprofessionnelle ?

Q3 : La création d'entreprise par les jeunes diplômés favorise-t-elle leur insertion socioprofessionnelle ?

I-6-1. Objectif principal

L'objectif principal de cette étude est de démontrer que la promotion de l'entrepreneuriat favorise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés.

I-6-2. Objectifs secondaires

Cet objectif conduit aux objectifs secondaires suivants :

Os1 : Montrer que la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave l'insertion socioprofessionnelle.

Os2 : Démontrer que les facteurs environnementaux ou exogènes aux jeunes favorables à l'entrepreneuriat facilitent leur insertion socioprofessionnelle.

Os3 : Montrer que la création d'entreprise par les jeunes diplômés favorise leur insertion socioprofessionnelle.

I-7. Intérêts et délimitation

I-7-1 Intérêts

Le choix du sujet serait inutile s'il n'y avait pas un problème. En effet, toute recherche naît de l'existence d'un problème qu'il faut élucider ou duquel il faut contribuer la résolution. Le choix que nous avons porté sur ce sujet a été motivé par notre attachement à la problématique même de l'entrepreneuriat dans la mesure où nous sommes convaincus que la lutte contre le chômage des jeunes passe par l'éveil de consciences sur la nécessité de promouvoir ce secteur d'activité . Nous estimons que ce travail présente un double intérêt.

A- Intérêt social

Dans nos sociétés traditionnelles, le destin de l'individu est encore lié au groupe social auquel il appartient. Il est encore très courant de voir les métiers et les postes de travail se transmettre de père en fils. Les enfants se voient très souvent imposer le métier que l'un des parents a exercé sans prise en compte des réalités du marché de l'emploi, de leurs aspirations et de leurs potentialités .De génération en génération l'enseignement général est largement privilégié à l'enseignement technique. Les perceptions socio-culturelles négatives sur l'entrepreneuriat sont nombreuses dans le contexte camerounais. Elles sont un facteur bloquant majeur, dans la mesure où elles font appel aux valeurs, aux normes, aux us et coutumes en vigueur dans la société. La culture du fonctionnariat en revanche bat son plein depuis la période de colonisation. Les pratiques, valeurs et idéologies qui sont transmises de génération en génération à l'heure actuelle orientent automatiquement les enfants à viser un emploi pour l'Etat et ce, même au sein de l'école ce qui entraîne ce fort taux de chômage. Etre fonctionnaire de l'Etat est considéré dans nos familles africaines et en particulier camerounaises comme le modèle de réussite par excellence. Pour y arriver beaucoup optent pour des voies peu louables telles que la corruption, la demande étant trop forte et l'offre peu conséquente. Dans presque tous les milieux sociaux, il est véhiculé l'idée selon laquelle la corruption est désormais le moyen le plus efficace d'avoir une place au sein de la Fonction Publique et de la garder.

Pourtant, l'entrepreneuriat constitue donc actuellement l'une des armes les plus sûres permettant de lutter contre le chômage des diplômés à travers la création d'entreprises viables et pérennes. Les préjugés socioculturels à l'égard de l'entrepreneuriat peuvent constituer des obstacles importants à la création d'entreprises et réduire l'impact des mesures publiques prises pour promouvoir l'entrepreneuriat. Ainsi donc, il ressort le besoin d'une redéfinition nouvelle au sein de la communauté de la notion même de travailleur, car dans le contexte sociologique actuel, n'est valorisé comme travailleur que le salarié de la Fonction Publique. Il est donc impératif de sensibiliser et d'encourager les jeunes dans la prise de conscience dans les divers milieux sociaux (famille, école, etc.) de la situation réelle du marché de l'emploi, de les amener à éviter la facilité et les pratiques courantes habituelles qui mènent à la corruption et au chômage et à développer chez le tissu entrepreneurial.

Cette étude a dans l'optique de contribuer à la principale finalité de l'Etat Camerounais qu'est de former à travers le milieu social (famille, école etc.) des citoyens indépendants, compétents, responsables, culturellement enracinés, capables de s'insérer de manière harmonieuse dans leur milieu et participer au développement durable de leur société. Cette étude vise à susciter un changement des mentalités et des croyances au regard de l'évolution du marché de l'emploi où l'entrepreneuriat semble s'imposer comme une alternative obligée au chômage. Il ne s'agit donc plus forcément pour les jeunes, d'espérer devenir un agent permanent de l'Etat, mais d'être acteur de leur insertion socioprofessionnelle ; le leitmotiv en vigueur étant la promotion de l'entrepreneuriat.

B- Intérêt scientifique

L'insuffisance de la littérature sur l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique traduit également l'indifférence de l'opinion estudiantine à cette forme de travail et son absence dans la forme universitaire. La culture entrepreneuriale et en particulier l'esprit d'entreprise s'acquiert et l'école se révèle de plus en plus, comme le lieu d'excellence de transmission du savoir. La promotion de l'entrepreneuriat doit pouvoir prendre sa source dans l'éducation. Comme le stipule la loi N°98/004 du 04 Avril 1998 d'orientation de l'éducation en son article 5 que parmi les objectifs de l'éducation l'on peut citer “ *la culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat*”. L'alinéa 7 du même article ajoute comme objectif « *le développement de la créativité, du sens de l'initiative, et de l'esprit*

d'entreprise ». Le conseiller d'orientation a une part de responsabilité majeure dans l'orientation et l'insertion socioprofessionnelle. Il se doit de collecter des informations fiables et utiles et de les mettre à la disposition des élèves, étudiants et de la communauté éducative, afin de les aider à faire des choix de carrière réalistes en tenant compte des rigueurs et exigences du marché du travail.

Dans le contexte actuel, l'entrepreneuriat s'avère être la solution plébiscitée pour lutter contre le chômage massif des jeunes. Il en ressort la nécessité urgente de former une jeunesse dynamique et autonome, dotée d'un vif esprit d'entreprise, d'initiative, de créativité et en mesure de réagir face au chômage ambiant. Par conséquent, elle a pour intérêt d'élargir ses connaissances sur les facteurs pouvant influencer le choix de carrière des jeunes en faveur de l'entrepreneuriat et ainsi de pouvoir mettre en place des stratégies pour promouvoir efficacement ce secteur qui est plus que jamais d'actualité. En tant que tel, ce travail pourra non seulement servir de recueil d'informations utiles et fiables pour le conseiller d'orientation, chercheurs ou personnes désirant traiter et approfondir ce sujet.

I-7-2. Délimitation

Selon Bounkoundjou (2012) « Pour ne pas avoir le sentiment de vouloir tout dire ou tout expliquer sur un sujet, il convient de mieux le limiter. » (p.19). Ainsi donc, dans le souci de mieux cerner notre réflexion, il convient d'en préciser les limites, c'est à dire de faire une délimitation spatio- temporelle c'est-à-dire dans le temps et dans l'espace afin.

A- Délimitation spatiale

Comme l'indique l'intitulé de notre étude, notre travail se focalisera sur la Région du Centre, et plus précisément dans la ville de Yaoundé capitale politique du Cameroun et siège des institutions nationales.

B- Délimitation temporelle

Pour mener à bien notre étude, nous avons délimité notre travail dans le temps de notre enquête qui est effectué durant le mois d'Avril et de Mai de cette année. Dans le temps il s'étend sur la période de notre enquête du fait qu'il s'agit d'une étude transversale.

Le présent chapitre avait but pour de nous présenter le contexte de notre étude ainsi que les faits observés, le constat effectué et la conjecture théorique. Ceci nous a permis d'émettre des questions de recherche et par la suite et de ressortir les intérêts de cette étude. Nous avons terminé par la délimitation aussi bien sociale que scientifique de notre recherche.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE

Ce chapitre sera consacré à la revue de la littérature c'est-à-dire des définitions des concepts clés et des concepts connexes. Il consistera aussi à présenter la théorie qui sous-tendra notre étude, à la présenter nos hypothèses de recherche mais également le tableau synoptique de notre recherche.

II-1. Revue de la littérature

La promotion de la création d'entreprises par les jeunes connaît un intérêt particulier un peu partout dans le monde. Parallèlement à cet intérêt significatif pour ce type d'entrepreneuriat, les recherches et la littérature sur « l'entrepreneuriat-jeune » se sont développées au cours des dernières années. Il est vrai que pendant longtemps la littérature était concentrée fondamentalement sur l'entrepreneuriat sans la prise en compte de cet aspect jeunesse qui se développe de plus en plus avec l'accroissement du chômage, de l'exclusion et de la pauvreté de cette grande frange de la population.

II-1-1. Définition des concepts

Il sera question ici de définir les concepts clés et les concepts connexes de notre étude.

A- Promotion

Le mot "promotion" revêt plusieurs sens selon le contexte dans lequel il est employé. Dans le cadre de notre étude, la définition du dictionnaire « Le Robert » est celle qui a attiré notre attention. Selon celui-ci, le terme « promotion » est défini comme l'action de provoquer la création, l'essor de quelque chose. Il s'agit sur le plan cognitif, d'une action qui consiste à attirer l'attention des personnes sur quelque chose, le faire connaître. Sur le plan affectif, elle consiste à communiquer des informations dans le but de susciter l'intérêt ou le désir des personnes pour quelque chose. Pour cela cette action met en évidence les besoins qu'il peut satisfaire auprès des personnes, elle le valorise. Sur le plan comportemental cette action a pour but d'influencer le comportement du public auquel elle s'adresse. Elle vise ainsi à provoquer l'intention, à motiver, à stimuler les comportements souhaités en les rendant plus faciles ou plus gratifiants.

B- Entrepreneuriat

Christian Bruyat (1993) affirme que la recherche en entrepreneuriat progresse de plus en plus en devenant même un champ de recherche à part entière. L'entrepreneuriat est un terme dont les usages se sont multipliés depuis une quinzaine d'années, tout en connaissant dans le même temps une stabilisation progressive de sa définition et de son orthographe. Le terme entrepreneuriat a été défini pour la première fois à la Harvard Business School par le professeur Howard Stevenson. Selon ce dernier, l'entrepreneuriat est la poursuite d'une opportunité au-delà des ressources que l'on contrôle. En des termes plus simples, l'entrepreneuriat désigne l'action d'entreprendre, une entreprise dans le but de créer une activité pour atteindre un objectif, de mener à bien un projet. D'après Gartner (1990) lorsque l'on parle d'entrepreneuriat on constate que plusieurs significations s'y rapportent. Définir l'entrepreneuriat reste donc un exercice difficile. Néanmoins, il est possible d'identifier les grandes approches définitionnelles.

Selon Peter Drucker (1986) l'entrepreneuriat réside dans la prise de risques. Prendre des risques signifie ici à mettre en jeu sa carrière, sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée, à mettre son capital dans une entreprise risquée. Cependant parler de prise de risques et de de jeunesse en contexte africain et en particulier camerounais semble paradoxal si l'on considère qu'il s'agit d'un acteur socialement assigné à la passivité, à la dépendance à l'assistance. De son côté, Fayolle (2005) identifie trois axes génériques qui s'expriment dans le champ de l'entrepreneuriat. Tout d'abord l'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche qui consiste à s'intéresser à des comportements individuels et organisationnels et au couple individu/projet. Puis l'entrepreneuriat en tant que domaine d'enseignement qui est plus focalisé sur des connaissances spécifiques pour entreprendre. Le promouvoir reviendrait à favoriser l'esprit d'entreprise par l'éducation. Pour Paturel(2007), l'entrepreneuriat « est à partir d'une idée ; l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée (...) puis développée ensuite, par une personne physique seule ou en équipe qui subit un changement important dans sa vie, selon un processus qui aboutit à la création d'une valeur nouvelle».

Pour Fillion (1997) « L'entrepreneuriat est le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs : leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apporté pour faciliter l'expression

d'activités entrepreneuriales » (p.14). Ainsi donc, l'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social s'intéresse à des effets, à des résultats de l'acte d'entreprendre.

La définition proposée par l'OCDE (2007) est celle selon laquelle « l'entrepreneuriat est le résultat de toute action humaine pour entreprendre en vue de générer de la valeur via la création ou le développement d'une activité économique identifiant et exploitant de nouveaux produits, de nouveaux procédés ou de nouveaux marchés » (Ahmad et Hoffman, 2007, p.8). La notion de création est ici articulée en terme de création de valeur, de création d'une nouvelle entreprise, d'une nouvelle organisation, d'un nouveau marché ou d'un nouveau produit ou service. Celle –ci est la caractéristique fondamentale de l'entrepreneuriat et des recherches qui lui sont consacrées (Brush et al (2003). Hernandez (1999) suit cette logique en affirmant l'assertion selon laquelle l'acte d'entrepreneuriat se définit par la création d'une entreprise. Cependant, Shane et Venkataraman (2000) affirment que le domaine de recherche en entrepreneuriat « ne requiert pas, mais peut inclure, la création de nouvelles organisations » (p.218). .

Tounes (2004 :74) quant à lui considère l'entrepreneuriat comme un processus non pas uniquement dynamique mais aussi complexe, résultant de facteurs psychologiques, socioculturels, politiques et économiques. Il prend la forme d'attitudes, d'aptitudes, de perceptions, de normes, d'intentions et de comportement qui se manifestent dans un contexte donné.

Pour Ronstadt (1985) de son côté affirme que l'entrepreneuriat est un processus dynamique de création humaine incrémentale. Cette richesse est créée par les individus qui assument les risques principaux dans la limite des capitaux propres, de la période, et/ou de l'engagement de carrière de fournir la valeur pour un certain produit ou service. Le produit ou le service lui-même peut ou ne peut pas être nouveau ou unique mais la valeur doit être infusée de façon ou d'autre par l'entrepreneur en fixant et en allouant les qualifications et les ressources nécessaires ». D'après Danjou (2000 : 24) l'entrepreneuriat est « incarné ». Il est appréhendé comme le comportement d'un individu ayant des besoins, des motivations, des traits de personnalité, des aptitudes et des compétences particuliers».

Yvon Pesqueux (2019) le définit quant à lui comme activité impliquant la découverte, l'évaluation, l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire de nouveaux biens et services,

de nouvelles structures, d'organisation, de nouveaux, marchés, par des moyens qui, éventuellement, n'existaient pas auparavant. Pour Venkarataraman (cité par Chabaud et Messeghem ,2010) l'entrepreneuriat est appréhendé comme l'examen savant de la façon dont les effets de créer de futures marchandises sont découverts, évalués et exploités.

Il faut souligner que l'entrepreneuriat ne peut être appréhendé que comme une réalité multidimensionnelle, même si cette réalité est souvent difficile à cerner. Le caractère multidimensionnel de cette notion est expliqué par les différentes disciplines auxquelles appartiennent les chercheurs qui se sont intéressés à l'entrepreneuriat, lesquels abordent la problématique à partir de leurs perspectives (Landström, 1999). Ainsi, certains chercheurs à l'instar de Verstraete (1999) parlent de l'entrepreneuriat comme un phénomène complexe relevant d'une relation symbiotique entre l'entrepreneur et l'organisation impulsée par celui-ci. Il ajoute que « son action induit du changement et conduit à une modification partielle de l'ordre existant » . « Il s'agit donc d'un phénomène organisationnel impulsé par un ou plusieurs individus pour répondre à des problématiques spécifiques de manière par la création de structure organisée et collective » Verstraete et Fayolle (2005). D'autres chercheurs s'intéresseront plus particulièrement à l'impact de l'entrepreneuriat sur le système socio-économique, ces derniers limitent l'idée de l'entrepreneuriat à la création d'entreprises (Gartner, 1990).

La littérature anglo-saxonne considère que le vocable entrepreneuriat renferme trois aspects essentiels l'esprit d'entreprise, la création (d'un produit, d'un service, d'une activité, d'une organisation, de valeur) et l'entrepreneur.

1er aspect: L'esprit d'entreprise qui peut être défini comme l'aptitude d'une personne ou d'un groupe de personnes à prendre des risques pour engager des capitaux dans une organisation afin de réaliser des bénéfices. L'entreprise apparaît comme une conséquence directe de l'esprit d'entreprise qui elle découle de la culture entrepreneuriale. Pour Léger –Jarniou (2008) elle est un système de valeurs, de croyances et de traits de caractère d'un groupe social donné qui l'oriente vers la dynamique de création d'entreprise. Cet esprit d'entreprise développé et encouragé sur avec la montée du chômage en incitant à l'auto emploi à travers la création de sa propre entreprise.

2^e aspect : La création d'entreprises qui représente la manifestation la plus nette du phénomène entrepreneurial. Cet aspect présuppose l'existence d'une idée non encore exploitée par les entrepreneurs susceptible d'être appliquée dans une organisation afin de susciter et/ou satisfaire un besoin sur le marché. En principe cette création se fait généralement sur une petite échelle avec la naissance d'une petite entreprise indépendante. C'est ce qui relève à proprement parler de l'entrepreneuriat. Abdelssalam et al (2002) ajoute à ce propos que la création d'une entreprise est la synthèse d'un engagement individuel et d'un environnement qui peut être plus ou moins favorable à l'entrepreneuriat. Plusieurs auteurs insistent sur l'importance des facteurs culturels. La culture entrepreneuriale en particulier est considérée comme l'un des facteurs les plus susceptibles d'influencer l'intention de créer une entreprise car elle permet la transmission de valeurs entrepreneuriales. Les valeurs entrepreneuriales liées à la culture ont été définies par certains auteurs comme étant l'innovation, la créativité, l'esprit d'initiative, l'attitude face à la prise de risque, l'indépendance. L'un des facteurs qui limitent le développement de la culture entrepreneuriale c'est le système éducatif. Pourtant l'éducation est en mesure de favoriser l'entrepreneuriat. Filion (2005) affirme que les pays dans lequel il émerge moins d'entrepreneurs sont ceux dans lequel le système éducatif est de sorte qu'il amène moins ses apprenants à poser des actes entrepreneuriaux. Il ajoute qu'au lieu de former des créateurs d'emplois ils forment des chercheurs d'emplois. 3^e aspect : L'entrepreneur qui est le cœur de l'entrepreneuriat qui innove en fonction des ressources disponibles dans son intérêt. Cet entrepreneur dispose de plusieurs traits de caractère qui représentent des attitudes face à l'environnement socio-économique dans lequel il opère. Il s'agit de l'autonomie en recherchant leur indépendance, de la forte confiance dont ils disposent généralement en étant optimistes et en exerçant un self contrôle.

C- Entrepreneur

Tout comme l'entrepreneuriat, la définition du terme « entrepreneur » ne fait l'objet d'aucun consensus (Gartner, 1999). Selon ce dernier, il existe deux façons pour appréhender l'entrepreneur : d'une part « qu'est-ce qu'un entrepreneur ? » et d'autre part « que fait l'entrepreneur ? ». La même approche a été adoptée par Casson (1991) pour distinguer les théories traitant de l'entrepreneur :

- L'approche fonctionnelle : qui cherche à spécifier la fonction de l'entrepreneur, elle se contente simplement d'affirmer que l'entrepreneur est défini « par ce qu'il fait ». Cette approche définit une fonction et considère un entrepreneur comme toute personne qui la remplit.
- L'approche descriptive : elle fournit une description de ce qui fait l'entrepreneur, elle permet de mettre en lumière les caractéristiques propres d'un acteur qualifié d'entrepreneur. Cette approche est la plus privilégiée par les comportementalistes.

Il est essentiel de souligner que le développement considérable du champ de recherche en entrepreneuriat s'est traduit entre autres par la prise en compte de l'individu entrepreneur en tant qu'acteur majeur du processus entrepreneurial.

La notion de l'entrepreneur a intégré la littérature en gestion au cours des 50 dernières années, essentiellement à partir des écrits de Schumpeter(1935). Ce dernier a associé l'entrepreneur à l'innovation, l'apport de quelque chose de nouveau, l'introduction d'un nouveau produit, l'introduction d'une nouvelle méthode de production, l'ouverture d'un nouveau marché, l'utilisation d'une nouvelle source d'approvisionnement, la mise en place d'une nouvelle forme d'organisation. L'économiste considère donc l'entrepreneur comme une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussie.

Hernandez (1999) met en exergue le rôle joué par l'entrepreneur et assimile l'entrepreneuriat au processus de création d'entreprise par ce dernier. Backman (1983) partage ce point de vue en affirmant que la notion d'entrepreneur est étroitement associée à celle de la création d'entreprise. Pour celui-ci l'entrepreneur est celui qui joue un rôle clé dans la création de nouvelles organisations et, de ce fait, apporte une contribution majeure à la croissance économique.

Selon Leibenstein (cité par Yong He, 1994), l'entrepreneur est celui qui capable de percevoir les lacunes du marché et agir en conséquence pour combler ces lacunes à savoir l'écart entre l'offre et la demande. Drucker (1986) suit la même logique en considérant que l'entrepreneur comble les manquements qu'il a identifié par le changement, mieux l'innovation. Il nous propose une définition plus concise en révélant que l'entrepreneur est celui qui innove en exploitant le changement comme nouvelle opportunité de profit.

Hernandez et Marco (2006 :9) définissent l'entrepreneur comme l'initiateur d'un processus complexe de détections et d'exploitation d'opportunités. Ils ajoutent que celui-ci est vu comme une personne apte à prendre des décisions de façon rationnelle et omnisciente. Robert Paturel (2007) énonce qu'être entrepreneur c'est prioritairement participer à des activités de projet régulièrement renouvelées et, donc, se projeter dans un avenir selon une vision stratégique donnée.

Comme le résume Fayolle(2005), grâce aux économistes l'on a pu identifier deux grands types d'entrepreneurs à savoir l'entrepreneur organisateur d'activités économiques et l'entrepreneur innovateur.

D- Insertion socioprofessionnelle

La notion d'insertion voit le jour dans les 1960-1970 et se limite au volet professionnel dans un premier temps car elle désigne le passage des études à l'emploi. Selon Fournier et al. (2004), « traditionnellement l'insertion socioprofessionnelle est considérée comme le passage réussi entre la vie scolaire et la vie active » (p.20). Cela suppose premièrement que les personnes munies d'un diplôme accèdent à un emploi permanent à temps plein en relation avec leur domaine d'études. Toujours selon les auteurs « cet emploi est garant de l'autonomie financière, de même que d'un statut d'adulte ». Pour Charlot et Glasman (1999), l'insertion ne consiste plus à entrer au travail parce que l'âge est venu de passer d'une étape à une autre mais « de trouver une place sur un marché concurrentiel à la sortie d'un système scolaire lui-même concurrentiel ». De nos jours le concept le concept d'insertion socioprofessionnelle dépasse largement le processus d'accès à un emploi rémunéré. (Fournier et al, 2004). Christophe Pittet (2014) le définit comme « un processus dans lequel s'inscrit l'individu pour passer d'une étape à une autre dans une perspective de construction de son autonomie sociale et économique ». Il est composé de deux dimensions, l'axe social et l'axe professionnel. De nombreux auteurs se sont opposés sur la dimension à considérer comme prioritaire. Pour Tabin et al (2008) « l'insertion sociale est un premier pas vers l'insertion professionnelle, qui reste l'objectif ultime ».

D'après Emery et al (2005), il est tout à fait justifié de se demander si la distinction insertion sociale/professionnelle a lieu d'être alors que l'identité professionnelle, le rôle économique fondent l'intégration sociale de l'individu ».La position de Darquenne (2015) est

celle selon laquelle les difficultés d'ordre social ne doivent pas forcément être solutionnées avant l'insertion professionnelle comme « l'insertion professionnelle ne saurait être une solution aux problèmes sociaux pour de nombreux jeunes ». Il ajoute que « nier la dimension sociale de l'insertion ou nier la dimension professionnelle du social serait une erreur ». A travers ces éléments, l'on peut en déduire que l'insertion sociale et professionnelle ne pas prises en compte séparément mais comme étant complémentaires et indissociables.

Bondu (1998) affirme que l'insertion renvoie à la prise de conscience par les politiques du phénomène croissant d'exclusion du marché du travail et de l'augmentation des bénéficiaires de l'aide sociale. Si l'on s'en tient à cette définition l'insertion est une volonté politique qui vise la sortie de l'assistance sociale et la réduction de la dépendance de l'individu vis-à-vis de l'Etat révélant un problème social. Par la suite, la question de la transition entre l'école et l'emploi est reliée à celle de l'insertion sociale de la jeunesse, c'est-à-dire des conditions sociales de l'entrée de la vie d'adulte, incluant les questions de santé, du logement et des relations entre les générations.

D'après Fenton (2007) le chômage, le sous-emploi et l'absence de compétences professionnelles commercialisables sont considérés comme des problèmes en soi et pour l'insertion sociale des jeunes. Si le travail contribue à l'autonomie personnelle et professionnelle et constitue un moyen privilégié d'insertion sociale, force est de constater que l'accès à l'emploi est de plus en plus difficile pour les jeunes. Les contextes d'incertitude vécus par les jeunes entraînent un processus de transition entre la vie scolaire et la vie professionnelle de plus en plus en long.

Dans le but d'avoir une meilleure compréhension de cette expression, il revient de définir successivement les termes les notions d'insertion, de travail et d'emploi. D'après les usuels de la langue française, l'insertion en ce qui concerne les personnes, est l'intégration d'un individu ou d'un groupe dans un milieu social différent, on parle d'insertion sociale.

Au sens économique du terme, le travail est l'utilisation des capacités intellectuelles ou physiques contre un revenu (salaire) mais les honoraires ou revenus d'entreprise, puisque tous les travailleurs ne sont pas forcément des salariés. Ainsi, le travail est devenu un mode normal de socialisation, non seulement par les revenus qu'il procure, mais aussi par ce qu'il est générateur d'estime de soi et de reconnaissance sociale. L'emploi est ce quoi s'applique l'activité rétribuée

d'un employé. Il désigne le contenu du travail, les règles dont il s'accompagne ainsi que les droits qui lui sont attachés (tâches à effectuer, responsabilité, montant de la rémunération, droits sociaux...)

Au regard de ce qui précède, l'insertion socioprofessionnelle consiste en l'intégration d'un individu dans un milieu professionnel à tel enseigne que sa situation sociale se trouve améliorée. En d'autres mots, il s'agit d'un processus de socialisation qui permet au jeune de passer véritablement à l'âge adulte et de trouver une reconnaissance par ses pairs à travers l'identification à un métier et à un groupe de personnes exerçant le même métier ou exerçant au même endroit.

E- Jeunesse

Il est difficile de trouver une définition au mot « jeunesse » car il existe plusieurs manières d'appréhender ce concept. Pour le dictionnaire de l'académie française, la jeunesse est une partie de la vie de l'homme comprise entre l'enfance et l'âge civil ou l'état d'une personne adulte. Du point de vue biologique, l'Organisation des Nations Unies (ONU) définit la jeunesse comme le groupe des personnes âgées de 15 à 24 ans dans la population d'un pays. Mais cette définition basée sur l'âge des personnes ne fait pas l'unanimité. D'après Thevenot (1979), la jeunesse est définie à partir des qualités morales qui lui sont imputées. Pour Madeleine Grawitz (1993) être jeune c'est être en instance d'insertion sociale, en situation précaire sociale d'attente entre l'apprentissage des rôles et des fonctions qui se déterminent et la prise en charge des responsabilités concrètes.

Une approche sociologique de la jeunesse étudiée dans les pays anglo-saxons considère la jeunesse comme une période de transition vers l'âge adulte. Elle est également comprise à partir du critère de l'âge. Selon Galland (1997: 45) la jeunesse constitue par ailleurs « une sous culture ». L'auteur identifie quatre phases durant cette période à savoir la fin des études, le départ du domicile familial, l'insertion dans le marché du travail, la formation d'un couple (2009). Mais la saisie de la jeunesse nécessite toujours un exercice de reconstruction et de contextualisation. Ici sont donc considérés comme « jeunes » des hommes et des femmes âgés de 15 à 30 ans, fréquentant ou non un établissement scolaire, encore domiciliés chez leurs parents ou ayant un

domicile propre , exerçant une profession ou non, étant mariés ou non et surtout faisant partie d'une association fonctionnelle.

Cependant, la définition adoptée par d'autres organisations et les Gouvernements nationaux diffèrent largement d'un pays à l'autre. En Afrique et au Cameroun, la jeunesse est définie selon le critère d'âge tel comme toute personne âgée de 15 à 35 ans.

F- Secteur informel

Le secteur informel regroupe les activités génératrices de revenus et qui ne sont pas réglementées par l'Etat. Ces activités sont effectuées sans l'approbation formelle des autorités et échappent aux mécanismes administratifs mis en place pour l'application de la législation fiscale. Pour Roubaud (2014) le secteur informel représente de manière générale un ensemble formé par les entreprises individuelles de très petite taille qui ne sont pas enregistrées, opérant à petite échelle hors du secteur agricole et dont l'activité permet de produire au moins en partie pour le marché. Autrement dit, le secteur informel englobe les activités qui échappent à la Comptabilité Nationale.

G- Sous-emploi

Selon l'organisation international du travail (OIT), le sous-emploi existe « lorsque la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne adéquate par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de faire. » On distingue deux (02) formes de sous-emploi :

- Le sous-emploi visible qui se mesure par le volume horaire consacré à l'activité. Ce volume horaire est comparé aux normes en vigueur en vue de déterminer le sous-emploi visible.
- Le sous-emploi invisible qui se définit comme le fait de percevoir moins que le salaire minimum, soit d'occuper un emploi à faible productivité, selon l'hypothèse que rémunération et productivité sont liées (revenu horaire insuffisant).

H- Chômage

Il n'existe pas de définition unique du chômage, elle dépend donc des institutions et de la rigidité des critères qu'on applique. Cependant, le chômage peut être défini comme l'état d'une personne souhaitant travailler et qui est à la recherche d'un emploi. D'après le Bureau International du travail (BIT) « sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler, s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de devenir travailleurs indépendants ».

II-2. Insertion théorique : Théorie du Comportement Planifié d'Ajzen (1991)

La théorie du comportement planifié (TCP), mise au point par Ajzen en 1991, est une extension de la théorie de l'action raisonnée (TAR). Pour l'auteur, le comportement est une conséquence de l'intention. L'intention d'adopter un comportement est donc le point d'orgue de la genèse du comportement.). Elle est en effet un important préalable de l'agir humain ; elle fournit les motivations qui poussent la personne à orienter son comportement dans une direction donnée ». La psychologie aborde le phénomène sous l'angle téléologique où la démarche entrepreneuriale serait planifiée. Cette approche processuelle a ouvert des pistes de recherches prometteuses favorisant l'intégration de certains facteurs négligés par ailleurs. De plus, la TCP peut être utilisée pour changer les comportements fortement influencés par les pairs et le réseau social proche. Cette théorie indique que le réseau social proche doit être ciblé pour soutenir le changement de comportement souhaité chez la personne.

Le postulat de la TCP est basé sur l'intention de la personne comme résultant de trois facteurs, l'action humaine est tout d'abord guidée par trois types de croyances:

- les croyances comportementales (l'attitude), qui constituent comme dans la version initiale de la théorie une évaluation par le sujet des conséquences probables du comportement ;
- Les croyances normatives renvoyant à la façon dont le sujet se représente les normes sociales et les attentes de ses pairs / de la société, mais intégrant aussi la motivation du sujet à se conformer à ces attentes (ou, au contraire, à ne pas s'y soumettre). La

société ayant comme modèle de réussite l'individu sorti des grandes écoles de l'Etat, le comportement de l'individu est très souvent planifié dès le milieu scolaire vers la quête du salariat ou du fonctionnariat pour correspondre à la norme sociale de réussite ;

- Les croyances de contrôle se rapportant à la présence et à l'influence de facteurs pouvant faciliter, ou au contraire entraver l'exécution du comportement.

En résumé, l'attitude est déterminée par les croyances d'une personne que l'adoption d'un comportement donnée soit associée à certains avantages ou inconvénients. L'on y retrouve la croyance (perception personnelle) de l'individu au sujet des conséquences de la réalisation du comportement. Elle dépend des résultats probables escomptés du comportement envisagé. La norme subjective perçue se rapporte aux pressions sociales (famille, amis, parents) ou la perception de ce que les gens importants pour l'individu pensent de la réalisation du comportement cible (l'acte d'entreprendre), pondéré par la motivation de l'individu à s'y conformer. La perception du contrôle sur le comportement est déterminée par le sentiment de compétence de l'individu face au comportement visé ainsi que ses perceptions face aux barrières potentielles.

La promotion de l'entrepreneuriat implique de présenter aux jeunes tous les avantages (insertion socioprofessionnelle) qu'ils ont à passer à l'acte entrepreneurial, de créer un environnement social propice au développement de l'esprit d'entreprise, de briser les préjugés et barrières issus de leur perception de l'entrepreneuriat en vue de susciter l'intention entrepreneuriale. L'intention de créer est fonction de l'attrait que représente ce choix de l'individu et de sa perception de la faisabilité du projet.

Ainsi donc, la TCP indique que la décision de s'engager dans un comportement est subséquente à l'intention de l'individu à l'égard de son adoption. L'intention ou la volonté est le premier élément nécessaire pour créer une organisation. Elle est la phase en amont de la création d'entreprise. L'intention traduit une véritable motivation et aussi une tension psychologique orientée vers l'action, qui sont celles de créer ou de reprendre une entreprise. Ce qui semble donc caractériser l'intention, c'est la propension à faire basculer un individu dans le concret, à provoquer l'action en transformant les intentions en décision d'action. La propension à créer une entreprise est influencée par des facteurs personnels mais également l'environnement social,

culturel et économique. Il apparaît intéressant de se servir de ces facteurs qui peuvent favoriser l'apparition et le développement des comportements entrepreneuriaux. On peut d'ores et déjà dire que les individus selon cette théorie, à moins de mettre en place certains facteurs et conditions, ne seront pas susceptibles de nourrir l'intention d'entreprendre, lors bien même ils possèdent des attitudes et des compétences entrepreneuriales (sens de l'initiative, créativité, leadership, favorables envers l'entrepreneuriat (attitude vis-à-vis du comportement entrepreneurial) et estiment que leur entourage l'acceptant et l'approuvant (normes subjectives).

Shapero et Sokol(1982) en s'appuyant sur les travaux d'Ajzen se sont intéressés à l'explication de l'entrepreneuriat comme choix de carrière ou pas. Le modèle qu'ils proposent se concentre sur l'émergence du phénomène entrepreneurial lequel est influencé par les perceptions de la désirabilité (système de valeurs individuelles) En effet, la désirabilité de l'acte fait représente le degré d'attrait qu'un individu ressent envers la création d'entreprise et se construit par l'influence de la culture, de la famille, des pairs et des contextes professionnels et scolaires. Le modèle de Shapero et Sokol évoque les normes sociales qui font référence à la pression sociale perçue qui incite ou pas à mettre en place le comportement souhaité. Ainsi donc, plus la norme sociale (le système social auquel appartient l'individu) envers l'entrepreneuriat est positive, plus la désirabilité perçue est forte. Le dernier point sur lequel s'appuie le modèle est la faisabilité. Celle-ci renvoie à l'attitude ou le degré d'appréciation que la personne porte sur le comportement. Cette attitude est basée sur ses valeurs, ses caractéristiques professionnelles et sa perception de l'entrepreneuriat. Ce modèle indique donc divers éléments qui influencer les jeunes à faire le choix de l'entrepreneuriat. Le milieu social dans lequel l'individu est en mesure de fortement influencé le choix de carrière des jeunes.

II-3. Hypothèses

Selon Campenhoudt et Quivy (1995 : 128), « une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon le cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes ». Elle est donc une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée. Rongere définit l'hypothèse de travail comme « une proposition des réponses que l'on se pose à propos de l'objet de recherche ».

En somme, l'on dira qu'une hypothèse se veut une proposition théorique que l'on avance en réponse provisoire à une question de recherche et que l'on projette de vérifier. Les hypothèses

qui suivent sont donc énoncées pour pouvoir indiquer les pistes possibles des réponses aux questions que pose le problème en cause.

Dans notre travail, plusieurs hypothèses ont été formulées.

II-3-3. Hypothèse générale

L'hypothèse générale de cette recherche est la suivante : La promotion de l'entrepreneuriat favorise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés.

II-3-4. Hypothèses secondaires

H1: La perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion professionnelle des jeunes.

H2: Les facteurs exogènes ou environnements aux jeunes favorables à l'entrepreneuriat facilitent leur insertion socioprofessionnelle.

H3: La création d'entreprise par les jeunes diplômés favorise leur insertion socioprofessionnelle.

II-4. Tableau synoptique

D'après De Landsheere (1976) « la variable est un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes autres formes dans un ensemble appelé domaine de la variable ».

La variable est un attribut, un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes quand on passe d'une observation à une autre. C'est sur elle que repose la vérification des hypothèses. On distingue deux types de variables :

- La variable indépendante : Selon Yao Joseph (2005 :89), la variable indépendante sert à expliquer les relations qui existent entre elle et la variable dépendante. Elle est la cause du phénomène que l'on étudie. C'est elle qui fait subir l'action. Pour résumer c'est celle que le chercheur veut mesurer et manipuler.
- La variable dépendante : Yao (2005) ajoute également que «la variable dépendante est la variable que le chercheur veut expliquer par la relation qu'il établit. Voilà pourquoi elle est l'effet présumé du phénomène d'étude. C'est le facteur que le chercheur essaye ou veut expliquer. Dans le cadre de notre étude la variable dépendante est intitulée « insertion socioprofessionnelle des jeunes ».

Tous les éléments seront plus explicités dans le tableau synoptique des hypothèses, des variables, des modalités et des indicateurs.

Tableau N°1 : Tableau synoptique

Objectifs	Questions	Hypothèses	VI	Indicateurs	VD	Indicateurs
OG : Démontrer que La promotion de l'entrepreneuriat favorise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés jeunes.	QP : La promotion de l'entrepreneuriat favorise-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés ?	HG: La promotion de l'entrepreneuriat favorise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés.	Promotion de l'entrepreneuriat	Culture entrepreneuriale Apprentissage Formation Motivation Informations Accompagnement Sensibilisation	Insertion socioprofessionnelle	Ascension sociale Rôle actif dans la société Emploi stable Plein emploi Epanouissement Accomplissement de soi
Os1 : Montrer que la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion socioprofessionnelle.	Qs1: La perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave-t-elle leur insertion socioprofessionnelle ?	H1 : La perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion socioprofessionnelle.	La perception de l'entrepreneuriat	Connaissances Impressions Avis Préjugés Stéréotypes	Insertion socioprofessionnelle	Ascension sociale Rôle actif dans la société Autonomie Emploi stable Plein emploi Epanouissement Accomplissement de soi
Os2 : Démontrer que les facteurs environnementaux ou exogènes aux jeunes favorables à l'entrepreneuriat facilitent leur insertion socioprofessionnelle.	Qs2 : Les facteurs environnementaux ou exogènes aux jeunes favorables à l'entrepreneuriat facilitent leur insertion socioprofessionnelle.	Hs2 : Les facteurs environnementaux ou externes aux jeunes favorables à l'entrepreneuriat facilitent leur insertion socioprofessionnelle.	Facteurs environnements ou externes	Famille Culture Amis Ressources financières Politiques publiques Marché de l'emploi	Insertion socioprofessionnelle	Ascension sociale Rôle actif dans la société Autonomie Emploi stable Plein emploi Epanouissement Accomplissement de soi
Os3 : Montrer que la création	Qs3 : La création d'entreprise	Hs3: La création d'entreprise par les jeunes	La création d'entreprise	Esprit d'entreprise	Insertion socioprofessionnelle	Ascension sociale Rôle actif dans la

d'entreprise par les jeunes favorise leur insertion socioprofessionnelle.	par les jeunes diplômés favorise-t-elle leur insertion socioprofessionnelle ?	diplômés favorise leur insertion socioprofessionnelle.		Culture entrepreneuriale Intention entrepreneuriale Acte entrepreneurial		société Autonomie Emploi stable Plein emploi Epanouissement Accomplissement de soi
---	---	--	--	--	--	---

Ce chapitre nous a permis de préciser le cadre théorique de notre étude. Il a été question de passer en revue la littérature relative à notre thème, de délimiter la théorie qui sous-tend notre recherche. Par la suite, nous avons fait ressortir les hypothèses qui guident notre travail et nous avons terminé par l'élaboration du tableau synoptique.

CHAPITRE III: **METHODOLOGIE**

D'après Zumato Some (cité par Yekeke 2001) « la méthodologie est l'ensemble des démarches, approches, réflexions, organisations, hypothèses susceptibles de permettre d'atteindre un objectif pédagogique ou de recherche à caractère scientifique ou un autre. » En d'autres mots, il s'agit de l'ensemble des procédés, des techniques que le chercheur utilise pour mener son enquête, collecter les données nécessaires à la recherche. Ce chapitre nous permet de préciser et de définir les réflexions méthodologiques qui serviront de support à ce travail. Pour Perrien et al. (1986) la méthodologie est définie comme une séquence des étapes par laquelle toute recherche doit passer pour faire preuve de rigueur. Pour cela, une bonne recherche doit suivre une approche scientifique, avec pour objectif la production d'informations pertinentes, et qui repris dans les mêmes conditions devrait produire les mêmes résultats. Les caractéristiques suivantes sont donc à retrouver dans une méthodologie scientifique :

- Le contrôle. Il consiste à s'assurer que la méthodologie maîtrise les variables à mesurer.
- L'opérationnalisation des variables. Il consiste à définir leurs dimensions avant de les rendre mesurables.
- La réplication : repris de façon identique, les même résultats obtenus doivent être les mêmes.

Pour notre travail, nous avons préalablement opté pour la phase exploratoire. La méthode qualitative a été utilisée comme dispositif d'une première investigation nous permettant d'identifier les éléments qui devaient nous permettre d'élaborer le questionnaire. Nous avons par la suite utilisé la méthode quantitative qui est celle de l'enquête par sondage et dont la finalité était de générer des informations pertinentes répondant aux besoins de l'étude. Nous nous sommes ensuite engagés dans le choix et l'élaboration des instruments collecte de données appropriés. Nous présenterons ici le site de l'étude, la population visée par l'étude, l'échantillon et la méthode d'échantillonnage, les instruments de recueil de données et les techniques d'analyse des données.

III-1. Site de l'étude

Le Cameroun, avec une superficie de 475.650 km² et au moins 23 799 022 habitants depuis 2018, est un pays du golfe de Guinée, sur la façade occidentale de l'Afrique. Il possède 590km de cotes très découpées le long de l'océan Atlantique. Très étendu en latitude (1200km du nord au sud), le pays a schématiquement la forme d'un triangle dont la base longe le 2^{ième} degré de latitude nord, tandis que le sommet, riverain du lac Tchad, atteint le 13^{ième} parallèle. Le Cameroun est entouré de pays enclavés (Tchad, Nigéria, République Centrafricaine) qui dépendent de lui pour leur accès à la mer, mais également des pays de la façade méridionale (Congo, Gabon, Guinée Equatoriale). Il possède dix régions administratives dont deux abritent une capitale économique (Douala) dans la région du Littoral et une capitale politique (Yaoundé) dans la région du Centre.

La région du Centre est située au centre du pays. Son chef-lieu est Yaoundé. Elle a une superficie de 68.926 km² et abrite plus de 2.501 200 habitants. Elle a une altitude moyenne de 200 à 600 mètres, et est limitrophe de cinq régions camerounaises : l'Ouest, l'Adamaoua, le Littoral, le Sud et l'Est. La région est composée de 10 départements compte 70 arrondissements, 63 communes, sept communes d'arrondissement et une communauté urbaine.

Le territoire étant très vaste, nous avons concentré notre enquête sur la ville de Yaoundé. Elle est, avec Douala, la ville la plus peuplée de cet Etat de la zone CEMAC et abrite la plupart des institutions camerounaises les plus importantes. Pour des raisons de temps et de moyens, nous avons effectué notre étude au sein du département du Mfoundi.

III-2. Population et échantillon

Compte tenu de l'objectif que nous nous sommes assignés dans cette recherche, il sera question dans cette section de présenter notre population cible et notre échantillon.

III-2-1. Population de l'étude

Le terme population englobe dans le domaine de la recherche les éléments, être animés ou inanimés, évènement d'un groupe bien défini. C'est l'ensemble de sujets soit homogènes, soit hétérogènes sur lesquels le chercheur souhaite travailler. La population d'étude est également

l'ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent tous une ou plusieurs caractéristiques communes et sont de même nature. Ceci dit, notre population cible est l'ensemble des jeunes de Yaoundé.

III-2-2. Echantillon

D'après Depelteau (2001) l'échantillon est un sous-ensemble d'éléments d'une population donnée, alors qu'une technique d'échantillonnage est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un échantillon. Echantillonner c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation peut conduire à des conclusions applicables à la population entière dans laquelle le choix a été fait.

L'échantillonnage est « la sélection d'un nombre d'unités faisant partie de notre étude. » La constitution de l'échantillon revient à choisir un sous-ensemble d'individus de la population mère pouvant être tiré aléatoirement ou pas. Il consiste à choisir un modèle réduit d'une population nombreuse de telle sorte que ce modèle soit considéré comme représentatif afin d'éviter de déformer la réalité. La détermination d'un échantillon est impérative dans une étude dont la population cible est aussi vaste et dispersée à travers un vaste territoire comme notre pays. En ce qui concerne la représentativité de l'échantillon, Ghiglione et Matalon (cité par Mvesso, 2005) font état qu'à la notion de représentativité, il faut substituer une notion plus large qu'une enquête vise en général plusieurs objectifs... ». Pour résumer, l'on dira que l'échantillon est un sous-ensemble dans une population donnée.

- Type d'échantillonnage : Dans notre étude, nous avons utilisé l'échantillonnage aléatoire simple parmi les subdivisions de la population-mère pour les questionnaires. Par contrainte de temps et de moyens matériels pour mener notre enquête sur tous les jeunes de la ville de Yaoundé, nous avons été amenés à prélever un échantillon suffisamment représentatif. Pour notre étude, un échantillon de 200 individus a été visé mais pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons finalement pu obtenir un échantillon de 110 individus correspondant aux critères de jeunesse susmentionnés et étant élèves, étudiants. Ainsi nous avons choisi les élèves du Lycée Technique de Nkolbisson qui abritent très souvent les activités du club entrepreneuriat et les étudiants de SUP'TIC dans lequel on trouve un des incubateurs publics.

Dans le cadre de l'étude qualitative, nous avons interviewés cinq (05) jeunes entrepreneurs pour qu'ils nous fassent part de leur avis et expériences. La contribution de personnes ressources nous ont permis d'enrichir notre étude.

III-3. Instruments de collecte des données

Pour notre étude une combinaison de deux instruments a été retenue. Nous avons au préalable organisé à partir d'un guide d'entretien des interviews auprès des jeunes entrepreneurs en vue de d'avoir un aperçu de leurs expériences. L'entretien qui relève de la méthode qualitative, est une interaction verbale entre le chercheur et les répondants. Il existe généralement l'entretien de groupe et l'entretien individuel. Nous avons opté pour ce dernier qui nous a permis d'être dans une situation de face à face avec chacun de nos répondants. L'entretien a été mené à l'aide d'un guide d'entretien dans le but de recueillir le ressenti personnel, les opinions et expériences des interviewés (choisis à partir d'un public limité représentatif de la cible) sur le thème en étude. Il a été conçu selon les thèmes que l'on a souhaité aborder. Dans le cadre de la présente recherche, les entretiens ont été semis directifs, structurés de questions ouvertes laissant à la personne interrogée la liberté de formuler sa réponse. Nous avons par la suite procédé à l'analyse et la synthèse de l'ensemble des propos recueillis. Les informations que nous avons ainsi pu collecter nous ont permis de construire un outil de collecte de données appropriées.

L'enquête à proprement parlé a été faite sur la base d'un questionnaire d'enquête relevant de la méthode quantitative. L'on entend par questionnaire un support utilisé pour recueillir l'information statistique. Les questionnaires sont faciles à dépouiller mais elles rendent un peu plus difficile l'interprétation du fait que les renseignements sont moins riches dans la mesure où les enquêtés sont privés de tout commentaire. Les questionnaires ont été distribués en deux phases. La première a été destinée aux élèves de la classe de Terminale. La deuxième phase a été destinée aux divers étudiants de la ville de Yaoundé. Ces différentes phases ont été effectuées par nous-mêmes pour éviter tout incident pouvant survenir lors du remplissage des questionnaires.

III.4- Technique d'analyse des données

Pour analyser nos données, nous avons procédé à un double dépouillement.

Nous avons présenté dans un premier temps les résultats sous forme de tableau statistique. L'indice de pourcentage permet d'évaluer les modalités cochées par l'enquête. La formule est :

$$IP = \frac{ni}{N} \times 100 \quad \text{Avec } ni = \text{fréquence observée}$$

N=fréquence totale

IP= indice de pourcentage

Dans un deuxième temps, le dépouillement et le traitement statistique des données recueillies sur le terrain ont été faits manuellement. De type rationnel, notre recherche a nécessité l'utilisation du khi-carré (X^2) pour la vérification de nos hypothèses de recherche, sa formule est la suivante.

$$X^2C = \sum \frac{(fo-fe)^2}{Fe} \quad \text{Avec } fo = \text{fréquence observée}$$

fe = fréquence théorique

La fréquence théorique s'obtient grâce à la formule :

$$Fe = \frac{Tc \times Tl}{N} \quad \text{Avec } Tc = \text{total colonnes}$$

Tl =total lignes

N = Effectifs total

L'apparition d'une fréquence observée inférieure à 10 dans une case nous obligera à utiliser le khi-carré corrigé grâce à la formule de YATES suivante :

$$X^2C = \sum \frac{(|Fo-Fe|-0,5)^2}{Fe}$$

Ce chapitre nous a permis de collecter les données sur le terrain dans l'optique de vérifier nos hypothèses présentées : pour ce faire, nous acheminons vers la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats dans le chapitre suivant.

$$\frac{\text{Echantillon}}{\text{population accessible}} * 100$$

$$\frac{170}{333} * 100 = 51,05$$

Pour ce qui est des données issues des diverses entretiens, nous avons utilisé l'analyse de contenu. Selon Luc Albarello (1994) « l'analyse de contenu est un ensemble de technique de recherche permettant de décrire tout contenu de communication en vue de l'interpréter. » Il s'agit de partir du discours pour déduire de manière logique des connaissances du sujet sur l'objet en étude.

Le présent chapitre avait pour but la méthodologie utilisée pour notre recherche. Il a été question en de préciser le site de la population cible, l'échantillon ainsi que le type d'échantillonnage, l'instrument de collecte de données et la technique d'analyse des données utilisées.

CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

Dans cette étape, il s'agira de présenter, d'analyser des données recueillies des informations essentielles. Dans un premier temps nous avons fait des résumés des divers entretiens et par la suite nous avons entrepris d'établir un lien entre les informations collectées en vue de faire de regroupements et d'évaluer la fréquence de certaines informations. Dans un second temps nous présenterons les résultats issus des questionnaires.

VI-1. Présentation des résultats issus des entretiens

Cette partie est consacrée à la retranscription des avis et expériences de nos jeunes informateurs. Les entretiens effectués auprès personnes rencontrées nous ont permis de mobiliser les données suivantes.

VI-1-1. Données signalétiques

Tableau N°2: Répartition des interviewés en fonction de leur sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Masculin	4	90%
Féminin	1	10%
Total	5	100%

Tableau N°3 : Répartition de jeunes entrepreneurs selon leur âge

Tranches d'âge	Effectif	Pourcentage
15-17 ans	0	0%
18-20 ans	0	0%
21-ans et plus	5	100%
Total	5	100%

V-1-2. Retranscription des données

Lors de chacun de nos différents entretiens, nous commençons par nous présenter ainsi que le thème de notre recherche. Ensuite, nous remercions l'interlocuteur pour son accueil et sa participation. Par la suite nous guidions l'entretien en essayant de discuter de tous les points essentiels, malgré le refus de quelques interlocuteurs d'évoquer certains faits.

➤ Interviewé A :

A est un jeune homme âgé de 32 ans à la tête d'entreprise de montage audiovisuel et de plusieurs centres de formation.

1- A la question de savoir quel était son projet professionnel au moment l'obtention de son Baccalauréat, l'interviewé nous a répondu :

« J'ai eu un Bac C donc je suis allé m'inscrire en 2007 à la Faculté des Sciences Economiques à l'Université de Yaoundé II... sans réelle conviction. Je faisais juste comme les autres. Et puis tout le monde voulait aller à Soa à l'époque. »

2- A la question de savoir ce qu'il savait de l'entrepreneuriat à ce moment de sa vie l'interviewé a répondu :

« Je ne connaissais seulement la débrouillardise. On a la culture de la débrouillardise au Cameroun. Donc lorsque je voyais quelqu'un se débrouiller, à la hauteur de ses moyens, au jour le jour à vendre quelque chose, à préparer quelque chose au bord de la route pour moi c'était un entrepreneur. C'est quelque chose que tu faisais en attendant de trouver du travail. Ce n'était rien de sérieux pour moi. Ce n'est qu'à l'Université que j'ai su que c'était différent. »

3- A la question de savoir quelles ont été les raisons qui l'ont poussé à créer son entreprise l'interviewé a déclaré :

« Après l'obtention de ma Licence j'ai déposé des dossiers un peu partout, sans succès. J'avais suspendu mes études faute de moyens, j'étais au chômage. J'avais déjà 23ans donc mes parents m'ont dit qu'il était temps que je me débrouille. J'ai eu un call box à un moment, et après j'ai travaillé dans une boutique de vente de téléphones à l'Avenue Kennedy. J'ai voulu reprendre mes études, avoir plus de diplômes parce que je me disais qu'il y'a beaucoup trop d'étudiants qui sortent des Universités avec une Licence et que c'est sûrement pour cela qu'avoir le travail était aussi difficile. Mais je me suis rendu compte que dans mon entourage, aucun de

mes aînés n'avait de travail malgré tous leur les diplômes. Même ma grande sœur qui avait un DEA, elle a dû quitter le pays. »

4- A la question de savoir comment il est passé à l'acte l'interviewé nous a dit :

« J'ai réalisé que j'aimais tourner des clips, mes amis et moi le faisons souvent avec nos téléphones pour passer le temps. J'ai d'abord suivi une formation professionnelle en réalisation et production audiovisuelle. J'ai oublié de préciser que pour se débrouiller des amis et moi louions des appareils pour le tournage de clips de petits artistes, mais aussi pour des fêtes et des mariages. Je me suis rendu compte que malgré qu'ont avaient beaucoup de marchés et de clips à réaliser, 30 à 40 % de notre budget allait dans la location de matériel. J'épargnais de l'argent que je gagnais des tournages et en 2015 j'ai ouvert une structure de vente et location de matériels audiovisuels. Avec cette structure je propose d'autres services tels que les montages audiovisuels pour des films, des séries et autres. L'argent que j'ai perçu de cette structure m'a permis de créer il y'a 4 ans des Centres de Formation professionnelle agréés en montage audiovisuel, en infographie, en architecture 3D qui a déjà formé plus de 100 personnes à l'heure actuelle ».

5- A la question de savoir quel soutien et accompagnement il a reçu l'interviewé nous a répondu :

« Je n'ai jamais reçu de l'aide de qui que ce soit. Si je peux évoquer quelques personnes je dirais mes amis du début. Mais que ce soit dans ma famille que ce soit étatique. Je dis jamais. Mes parents n'étaient pas du tout d'accord il a vraiment fallu que je me batte tout seul pour construire ce que j'ai construit. »

6- A la question de savoir quel changement la création de son entreprise a apporté dans sa vie l'interviewé a dit :

« Je suis quitté d'un jeune dépendant financièrement des autres à un jeune indépendant. Je n'attends rien de personne. Je côtoie de nouvelles personnes, que ce soit les personnes qui viennent se former dans mes centres, mes employés, les stars du cinéma camerounais. Mon travail est très intéressant chaque jour, et puis je prends soins de ma petite famille comme il se doit ».

➤ Interviewé B

B est âgé de 33 ans est à la tête d'une entreprise spécialisée dans l'agro-alimentaire depuis 3ans.

1- A la question de savoir quel était son projet professionnel au moment de l'obtention de son Baccalauréat, l'interviewé nous a répondu :

« En 2008 quand j'ai eu mon Baccalauréat A4 je voulais être soit dans les forces de défenses, soit au commandement c'est-à-dire policier, militaire ou administrateur civil. L'évidence pour moi c'était donc le Droit à l'Université et je voulais le faire jusqu'à obtenir au moins la Licence, pour pouvoir faire un concours de ce niveau. Et puis nous on nous a toujours dit qu'à la Fonction Publique c'est mieux, on nous l'a toujours vanté. Mais en réalité, c'est l'année après l'obtention de mon Baccalauréat que j'ai commencé à faire les concours, je l'ai fait c'est parce que mes parents me l'ont demandé. J'ai fait le concours de l'EMIA une seule fois j'ai été recalé. Le concours de la Police je l'ai fait deux fois, l'ENAP deux fois. L'ENAM je pense 8 fois c'est à dire chaque année. Parfois le cycle A et le cycle B la même année. Donc dirais même 12 fois pour l'ENAM. Après l'obtention de mon Master j'ai été recruté dans une structure, pour aller faire la propreté. Je ne gagnais vraiment pas grand-chose donc à mes heures perdues je continuais à préparer mes concours ».

2- A la question de savoir ce qu'il savait de l'entrepreneuriat à ce moment de leur vie l'interviewé a répondu :

« Moi je le voyais dans le contexte de fonctionnaire. Les activités que l'on fait quand on va à la retraite. J'allais y penser soit en retraite quand je n'aurais plus eu de contraintes, quand les enfants auraient été grands. Soit comme roue de secours pour me permettre moyen de joindre les deux bouts, il faut avouer que les salaires dans la Fonction Publique sont quand même faibles. De toute façon on a été élevé par des générations qui pensent que pour avoir un bon travail il faut travailler pour le Gouvernement, à cause de la sécurité qu'il procure plus que d'être son propre patron. »

3- A la question de savoir quelles ont été les raisons qui l'ont poussé à créer son entreprise l'interviewé nous a répondu :

« Je vivais chez mes parents et à un moment donné je voulais mon indépendance. En plus échouer tous ces concours tout le temps ça créait une tension entre mes parents et moi, donc je voulais partir de là assez vite. Il fallait que je me cherche. Je me suis dit que je ferai des business. En fait pour moi à l'époque c'était ça l'entrepreneuriat... Se battre. En 2014 un ami m'avait dit qu'il y'avait un village près de Dschang où on produisait tellement de pommes terre

qu'on vendait le sac dans les 10 000fcfa par-là, et qu'à Yaoundé le même sac je pouvais le vendre dans les 20 000 FCFA parfois 25 000FCFA. J'y suis allé et il s'est avéré que c'était faux, c'était bien plus cher. En même temps j'avais un oncle que je voyais prospérer dans l'agriculture. Alors je me suis dit que je vais produire à manger et je vais vendre aussi. Je suis rentré au village. On a besoin de nourriture tous les jours et on en aura toujours besoin. »

4- A la question de savoir comment il a créé son entreprise l'interviewé nous a dit :

« Honnêtement je ne savais pas vraiment par où commencer. J'en ai parlé à mon oncle il m'a cédé un petit lopin de terre sans plus. C'est quand j'ai entendu parler du PAJER –U, un programme d'assistance à la jeunesse au Journal Télévisé que j'ai soumis ma candidature et que j'ai été retenu par la suite.

5- A la question de savoir quel soutien et accompagnement il a reçu, l'interviewé a déclaré :

« Dans ma famille pas grand monde ne m'a soutenu, à part le petit lopin de terre de la part de mon oncle. Pour mes amis quand je leur ai fait part de ma décision d'aller dans mon village ils se sont moqués de moi. Le seul véritable soutien c'était celui du PAJER-U ».

6- A la question de savoir quel changement la création de son entreprise a apporté dans sa vie l'interviewé a répondu :

«L'indépendance. En plus j'ai une activité qui m'occupe, qui me permet de payer mon loyer, mes factures, de m'occuper de ma vie et d'avoir à manger, ce que je n'avais pas quand j'étais agent d'entretien. »

➤ Interviewé C

C est une jeune femme âgée de 31 ans et à la tête d'une entreprise spécialisée dans l'agro-alimentaire.

1- A la question de savoir quel était son projet professionnel au moment de l'obtention de son Baccalauréat, l'interviewé nous a répondu :

« Après mon Baccalauréat j'étais vraiment indécise, j'avais plusieurs projections. Ma première idée était de faire Lettres bilingues pour devenir traductrice. Ma deuxième option était de faire Lettres modernes françaises pour devenir professeur de français. Après j'ai voulu être journaliste. Arrivée à l'Université j'ai viré de bord parce qu'on n'est pas préparé, il y'a des informations que l'on n'a pas ».

2- A la question de savoir ce qu'il savait de l'entrepreneuriat à ce moment de sa vie l'interviewé a répondu :

« Pas grand-chose. Je voyais juste des oncles, des voisins qui devenaient chefs d'entreprise une fois à la retraite. Je me disais que c'était logique. Quand on va en retraite on a beaucoup d'expérience, on a déjà travaillé. On est oisifs et surtout on a assez de moyens financiers qu'on peut déjà exploiter pour créer son entreprise. Je ne connaissais pas trop d'entrepreneurs qui ont prospéré au niveau du Cameroun. Par contre les fonctionnaires ce sont eux que l'on voit rouler carrosses, qui ont de grosses maisons. On a l'impression qu'ils sont pour la plupart seulement riches et stables financièrement. Il suffit de voir les nombres de personnes qui s'alignent pour faire les concours ici où on veut 10 places et on se retrouve avec 20 000 candidats ».

3- A la question de savoir quelles ont été les raisons qui l'ont poussé à entreprendre l'interviewé a déclaré :

« C'est ma situation familiale qui m'a poussé à entreprendre. Vous êtes une famille de sept enfants, la maman décède, le papa est seul, ce n'était pas évident. Il fallait tenir bon. On mangeait une fois la journée. A l'Université, il fallait photocopier les cours et je n'avais pas assez d'argent. J'ai fini par abandonner après avoir eu ma Licence en anthropologie et j'ai cherché du travail. J'ai travaillé comme commerciale, aussi dans un call center mais c'était très difficile et parfois je n'avais pas de paie. Alors je me suis assise et je me suis demandé qu'est-ce que je sais faire ? Qu'est-ce que j'aime faire ? La réponse évidente était la cuisine ».

4- A la question de savoir comment il avait procédé pour créer son entreprise l'interviewé nous a dit :

« J'ai d'abord débuté par du petit commerce. Lors des Journées Portes Ouvertes (JPO) de l'Université de Yaoundé l'opportunité m'a été donné de présenter mes produits au public, aux visiteurs de stands. La recette que j'ai fait ce jour m'a permis d'acheter le matériel et d'augmenter ma capacité de production. Mais je me suis également fait des contacts ce jour qui ont investi dans mon projet et aidé à créer mon entreprise. »

5- A la question de savoir quel soutien et accompagnement il a reçu l'interviewé a répondu :

« Mes frères et mes sœurs n'étaient pas vraiment d'accord. Mon père lui avait été surpris un jour quand il m'a trouvé en train d'en faire mais il n'a rien dit, pas de mots d'encouragements de

sa part, rien. Seuls mes amis proches m'encourageaient, m'admiraient. Et quand ils m'ont vu progresser ils m'ont prêté main forte, et je leur payais juste le taxi ».

6- A la question de savoir quel changement la création de son entreprise a apporté dans sa vie l'interviewé a répondu :

« Je ne chôme pas. Ça me permet de subvenir à mes besoins sans déranger mon père donc je suis à l'abri du besoin. J'aide mes frères à payer les frais de scolarité de mes neveux. Ce n'est pas tous les jours facile surtout avec toutes les taxes qui vous tombent dessus tout le temps mais je fais ce qui me passionne, la cuisine ».

➤ Interviewé D:

D est jeune homme âgé de 30 ans à la tête d'un cabinet conseil

1- A la question de savoir quel était son projet professionnel au moment de l'obtention de son Baccalauréat, l'interviewé nous a répondu :

« J'ai eu à faire la section anglophone et sa particularité c'est que l'on a possibilité lorsque l'on est 3^e de choisir sa spécialisation alors j'ai choisi à l'époque l'économie et statistique. J'ai fait ce choix parce que j'ai toujours eu envie, cette vision, ce désir de créer ma propre structure. J'ai toujours été fasciné par le conseil, l'analyse, l'expertise et c'est ça qui a motivé le choix de ces filières parce que pour moi c'était là les deux filières qui pouvaient me faire acquérir suffisamment de connaissances en vue de la création de ma structure. Et donc après l'obtention de mon Ordinary Advanced Level en 2009 j'ai décidé d'intégrer l'Université de Buea qui permettait de continuer dans ma spécialisation en plus d'avoir la possibilité d'étudier dans ma langue de base ».

2- A la question de savoir ce qu'il savait de l'entrepreneuriat à ce moment de sa vie l'interviewé a répondu :

« Il faut déjà savoir que le système anglophone offre la possibilité de se spécialiser très tôt et c'est un système très technique. L'on avait une matière l'on appelait entrepreneurship, en français entrepreneuriat. Je me rappelle quand on était en classe de 3^e l'on montait déjà des projets, on présentait, on faisait des pitches par exemple. Je me rappelle qu'une fois l'on a eu un devoir très passionnant, un devoir sur la mise sur pied d'un business plan. porter un projet entrepreneurial, venir le défendre devant toute la classe et mettre sur pied des facteurs qui

pousseraient le consommateur à venir consommer tes biens ou tes services, qu'est-ce que tu fais de mieux que les autres, est-ce que tu le fais différemment. Ça a été pour moi un déclic à partir de ce moment. En même temps hors mis le système académique j'ai toujours été entouré par des grands frères, des oncles, des tantes, des cousins soit qui avaient monté des structures, soit qui envisageaient ou ambitionner de créer des structures. Et c'était toujours des échanges à la maison autour de ce qu'il faut faire, comment monter sa boîte, comment attirer des partenaires de qualité, avoir des financements. J'ai été baigné en fait dans cette mouvance entrepreneuriale très tôt et c'est ça qui m'a aidé à faire mes choix de filières et le reste par la suite ».

3- A la question de savoir quelles ont été les raisons qui l'ont poussé à créer son entreprise l'interviewé a déclaré :

« Mes expériences à l'école comme je vous ai dit. Mais aussi ma famille, qui m'a même toujours encouragé d'ailleurs à entreprendre. Chez nous c'est considéré comme la clé du succès.

4- A la question de savoir comment il a procédé pour créer son entreprise l'interviewé nous a dit :

« Comme je l'ai dit j'ai eu la chance d'être dans une famille où j'ai beaucoup d'oncles et de tantes qui ont des entreprises. Donc j'avais la possibilité d'y faire des stages pendant lesquels j'essayais de me familiariser avec ce climat de l'entreprise et d'en apprendre plus dans le but de créer ma propre structure. Mon entreprise c'est depuis le secondaire, c'est-à-dire très jeune que je rêvais d'en créer. Comme je l'ai dit tantôt j'ai commencé par me former. Après l'obtention de mon ordinary advanced level ,j'ai fait une année en cycle de prépa pendant laquelle je me préparais à passer le concours d'admission à l'Université de Buea. Et c'est en parallèle que j'ai effectué mon premier stage dans le cabinet de ma tante pour acquérir suffisamment d'expériences dans l'optique de monter après un cabinet consulting après mes études. Pendant 6 à 7 mois j'ai eu à côtoyer des experts dans le domaine de l'économie, de la finance, de la comptabilité avec qui j'échangeais aussi sur mon projet de créer mon cabinet. J'ai également fait des stages professionnels dans des cabinets comptables. Je me suis imprégné suffisamment, j'ai pris des notes, j'ai été dans des missions, je me suis fait un carnet d'adresse.

5- A la question de savoir quel soutien et accompagnement il a reçu l'interviewé a répondu :

« Ma famille m'a beaucoup soutenu. Quand j'ai eu mon Bachelor of science degree in economics, je me suis rapproché de mes oncles et tantes pour faire encore plus de stages et avoir

beaucoup plus d'expériences. Grâce eux j'ai pu effectuer une formation professionnelle dans l'un des cabinets sanctionnée par l'obtention d'un certificat. C'est avec eux que j'ai pu faire l'étude de marché, le choix du statut juridique, le business plan et autres. Et en 2015 j'ai monté ma propre structure par la suite. »

6- A la question de savoir quel changement la création de son entreprise a apporté dans sa vie l'interviewé a répondu :

« J'ai mûri, j'ai beaucoup plus de maturité. Ca a changé ma vision de la vie. Etre à la tête d'un cabinet c'est beaucoup de responsabilités. Je suis plus rigoureux, performant et efficace lorsque je veux atteindre un objectif peu importe lequel. Au bout de 6 ans il y'a du changement. Bien sûr une nette amélioration en termes de rigueur et de discipline dans la gestion de mes ressources financières même au sein de mon foyer, dans la gestion de mon personnel de 25 employés. Et on va dire la nette amélioration de mes finances personnelles et de mon standing de vie. »

➤ Interviewé E

E est un jeune homme âgé de 28 ans à la tête d'une entreprise spécialisée dans l'habillement et les cosmétiques.

1- A la question de savoir quel était son projet professionnel au moment l'obtention de son Baccalauréat, l'interviewé nous a répondu :

« Je n'avais pas de projet. En fait si projet il y'avait c'était celui de mes parents de me voir travailler dans le domaine de la géologie, de la biologie ou de l'informatique. Finalement ils ont choisi la géologie. Je n'avais que 18 ans donc je n'avais pas mon mot à dire. Donc après mon Baccalauréat D j'ai poursuivi mes études à EGEM, et en 3^e année j'ai abandonné. »

2- A la question de savoir ce qu'il savait de l'entrepreneuriat à ce moment de sa vie l'interviewé a répondu :

« Que ce que je voyais à la télé. De riches hommes d'affaires blancs à la tête de grosses entreprises, avec de grosses maisons et des voitures. Je pensais que c'était juste faire des affaires et gagner beaucoup d'argent. Au Cameroun j'étais persuadé que c'était réservé aux nantis, tout le monde ne vient pas d'une famille nantie. »

3- A la question de savoir quelles ont été les raisons qui l'ont poussé à créer son entreprise l'interviewé a déclaré :

« Au départ c'était pour devenir riche. Et la géologie ça m'ennuyait beaucoup. Je trainais les pieds pour aller à l'école. Je n'étais pas du tout motivé. Je me battais pour avoir de bonnes notes mais il me fallait faire beaucoup d'efforts. Mais je savais que je ne pouvais y échapper sans avoir des problèmes avec mes parents que si je faisais quelque chose qui m'apportait de bons résultats. Mais il fallait encore que je trouve quoi faire exactement. Je me suis rendu à Douala parce que je sais qu'y foisonnent des entreprises. J'ai déposé je ne sais plus combien de demandes d'emplois en 4ans. J'étais dépité et j'ai décidé de m'envoler pour le Maroc mon deuxième pays d'origine en espérant y avoir plus de chances et c'est de là-bas que m'est venue l'idée qui m'a permis de créer mon entreprise.

4- A la question de savoir comment il avait procédé pour créer son entreprise l'interviewé nous a dit :

« Avant de créer mon entreprise il fallait d'abord que je sache dans quoi je voulais faire. J'y ai longuement réfléchi et j'en ai discuté avec des amis. Et c'est là que m'est venue l'idée. Ma mère est d'origine marocaine, c'est mon père qui est camerounais. Il y'a une forte communauté marocaine au Cameroun et les marocains sont très attachés à leurs cultures. Avec quelques amis qui ont fait des études de commerce international et de comptabilité financière au Maroc on a eu l'idée d'ouvrir un atelier de confection de tenues marocaines sur mesure ici surplace au Cameroun et en parallèle de fabrication de produits cosmétiques marocains. Nous fabriquons aussi des produits cosmétiques à base de produits traditionnels camerounais que nous présentons aux marocains vivant ici et à ceux vivant au Maroc. Ça nous permet aussi de faire découvrir aux camerounais un peu de la culture Marocaine et vice versa. Mes futurs associés et moi avons réuni 1.500 000 à raison de 300 000 FCFA par personne de notre compte personnel. On s'est rendu à l'APME pour voir toutes les informations possibles et ils nous ont dirigés vers le CFCE. La procédure pour créer l'entreprise a été très facile, 41,500 FCFA et mon entreprise fut créée en 48h ».

5- A la question de savoir quel soutien et accompagnement il a reçu l'interviewé a répondu :

« Celui de mes amis et celui de l'APME ».

6- A la question de savoir quel changement la création de son entreprise a apporté dans sa vie l'interviewé a répondu :

« En 3 ans notre chiffre d'affaires a dépassé 10 millions. Ça m'a permis de faire d'autres activités parallèles. Nous avons une filiale au Maroc et on envisage de s'étendre encore plus. Je peux donc dire qu'en termes de changement c'est essentiellement du positif. Mes deux cultures me passionnent et les faire découvrir à mes frères des deux côtés c'est réjouissant. Je n'ai que de jeunes employés donc ça fait plaisir de savoir que j'aide des jeunes comme moi. Avec ça vous ne pouvez aller travailler qu'avec enthousiasme tous les jours. »

➤ Personnes Ressources

Dans le but d'en savoir plus sur les mesures mises en œuvre des mesures incitatives à l'entrepreneuriat jeunes au Cameroun, nous sommes adressés à quelques responsables du MINPMEESA, de l'APME et du FNE.

- Responsable en service au MINPMEESA

Selon celui-ci, dans notre contexte actuel l'insertion socioprofessionnelle des jeunes passe inévitablement par l'entrepreneuriat. C'est pour cela que des mesures sont mises en place pour sensibiliser et pour préparer les jeunes générations à entreprendre. Plusieurs incubateurs ont vu le jour au Cameroun. Nous avons des incubateurs privés et des incubateurs publics. La plupart sinon la quasi-totalité des incubateurs publics se trouvent dans les établissements de l'Enseignement Supérieur. L'on peut citer SUP'TIC (Ecole des Postes et Télécommunications), le Technopole SUPVALOR incubateur se trouve à Polytechnique, l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC). L'on compte environs 80 incubateurs publics appuyés par le MINPMEESA qui a aussi validé plusieurs autres incubateurs privés tel que ActivesSpaces. Ces centres d'incubations ont été créés pour maturer les idées. En effet, une fois que lorsqu'un jeune se rend vers un centre d'incubateur avec juste l'idée d'un projet ou les termes de référence d'un projet, il reçoit de l'aide dans le cadre du développement et de la maturation de cette idée, de l'élaboration d'un business plan. L'on peut également évoquer l'existence de « couveuses » qui jouent à peu près le même rôle que les incubateurs. A Edéa par exemple le MINPMEESA a mis en place des pépinières pilote. On y forme des jeunes sur une durée de plusieurs mois dans les secteurs des TIC, de l'agro-industrie etc. Les jeunes y sortent avec des projets déjà élaborés et reçoivent un financement de départ par l'Etat pour démarrer leurs entreprises. Plusieurs primo

entrepreneurs sont sortis de la première cohorte de cette pépinière avec une dotation générale de 500 milliards de FCFA pour démarrer effectivement leurs entreprises. Le MINPMEESA peut prendre l'initiative d'encadrement des entreprises par filières dans le but de limiter le taux de mortalité des entreprises.

➤ Responsable en service à l'APME

Selon celui-ci, L'APME accompagne les jeunes dans la création d'entreprises. Les CFCE (Centre de formalité de création d'Entreprise) ont été créés dans 5 villes du Cameroun à cet effet. Lorsqu'une personne s'y rend avec l'intention de créer une entreprise, il y reçoit les informations sur les pièces à fournir ou les éléments constitutifs du dossier à fournir en fonction de la forme juridique de l'entreprise en voie de création. Ces CFCE permettent de créer une entreprise en 72h. Une fois que les pièces sont prêtes, le CFCE se charge du reste de la procédure et au bout de 72h le concerné obtient son attestation de créer son entreprise et les pièces y afférentes. Selon l'interviewé, plusieurs jeunes entrepreneurs qui sont passés par le CFCE peuvent témoigner de l'efficacité et de la rapidité de ses services. Celui-ci a ajouté que plusieurs programmes visant à promouvoir l'entrepreneuriat jeune ont déjà mis sur pieds. Le fonds Proto par exemple permet de financer des projets innovants de personnes âgées de moins de 35 ans. « Le financement ne détermine pas toujours la création d'une entreprise, mais une idée innovante a de fortes de chances d'attirer bon nombre d'investisseurs » nous a-t-il dit.

➤ Responsable en service au FNE

Le FNE reçoit la majeure partie du temps des jeunes qui viennent déposer des demandes d'emplois. Pourtant celui-ci, le Centre Intégré d'Information pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (CCEJIF) qui accompagne les jeunes dans la création de microentreprises génératrices de revenus. Des jeunes ont la possibilité d'y déposer un projet et bénéficier d'un accompagnement mais leur vocation première c'est de donner des emplois et non de créer des entreprises. Ils peuvent aider dans le cadre de l'auto emploi à la création des TPE, des unités qui emploient d'environ cinq (05) personnes, pour des entreprises individuelles.

V-1-3. Analyse de contenu

Tout au long de cette analyse, nous avons essayé d'effectuer un travail de synthèse en découpant les discours des cinq entretiens par thème.

Tableau N°4: Tableau de codage des données

Thèmes du guide d'entretien	Réponses des interviewés	Observations
Connaissances sur l'entrepreneuriat	L'entrepreneuriat est le fait de se débrouiller soit pour avoir quelque chose soit en attendant de trouver mieux, soit à la retraite lorsque l'on a plus d'argent, de temps et d'expériences.	La majorité de nos interviewés avaient des stéréotypes, des préjugés voire très peu de connaissances sur l'entrepreneuriat.
Existence d'un projet professionnel au moment de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires	Les interviewés ont dit ne pas avoir de projet, si projet il y'avait c'était celui de leurs parents. D'autres ont dit être indécis ou vouloir obtenir un emploi dans la Fonction Publique. Un seul interviewé a parlé de créer son propre emploi.	Pour la majorité de nos interlocuteurs les projets professionnels n'étaient pas clairement définis ou étaient ceux orientés par leurs parents.
Soutien et accompagnement pour le projet entrepreneuriat	Mes amis m'ont soutenu, mes parents sont fiers de moi. Ma famille et moi n'en parlions pas. Je n'ai jamais reçu de soutien de qui ce soit. L'APME m'aide à garder le cap	Nos interlocuteurs n'ont pour la plupart pas été soutenus par leurs familles en ce qui concerne leur projet entrepreneurial. Sur les cinq, un seul a reçu le soutien et l'accompagnement de ses proches.
Effets de la création d'entreprise sur les jeunes	La totalité des interviewés ont évoqué subvenir à leurs besoins, aider les autres, avoir un emploi, être indépendants et être passionnés par ce qu'ils font.	La majorité de nos interlocuteurs ont évoqué des effets positifs.

V-1-4. Traitement des informations collectées

Tableau N°5: Tableau d'analyse des données

Hypothèses	Idées collectées
La perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion socioprofessionnelle.	L'entrepreneuriat est une activité faite pour la retraite L'entrepreneuriat équivaut à la débrouillardise L'entrepreneuriat demande beaucoup de moyens financiers L'entrepreneuriat ne garantit pas la sécurité L'entrepreneuriat est une roue secours face aux faibles salaires de la Fonction Publique
Les facteurs environnementaux ou externes favorables à l'entrepreneuriat aux jeunes facilitent leur insertion socioprofessionnelle	La famille oriente les choix de filière et de carrière le plus souvent vers les métiers de salariés Un jeune venu d'une famille ayant un entrepreneur a de fortes chances d'en devenir à son tour Un milieu scolaire intégrant des activités entrepreneuriales suscitent l'intention entrepreneuriale chez les jeunes
La création d'entreprise par les jeunes favorise leur insertion socioprofessionnelle	La création d'entreprise permet d'avoir un emploi, devenir plus mature, d'être indépendant, de subvenir à ses besoins, de venir en aide aux autres, de mûrir, changer de niveau de vie, de faire ce qui passionne.

IV-2. Présentation des résultats issus des questionnaires

Les informations obtenues après le dépouillement des questionnaires sont présentées dans les tableaux statistiques ci-dessous.

IV-2-1. Données signalétiques

Tableau n°6 : Répartitions des enquêtés en fonction de leur sexe

Sexes	Effectif	Pourcentage
Masculin	61	55,45
Féminin	49	44,55
Total	110	100

Le tableau ci-dessus répartit les enquêtés en fonction de leur sexe. L'on constate que 61 des enquêtés soit 55,45 sont de sexe masculin tandis que 49 soit 44,55 sont de sexe féminin.

Nous avons constaté qu'un que l'effectif masculin a dominé parmi nos enquêtés. Ce résultat reflète également la prédominance de la gente masculine comparée à celle féminine dans le secteur de l'entrepreneuriat. Quand bien même les femmes se lancent dans ce secteur, les obstacles sont nombreux et celles-ci réalisent des bénéfices inférieurs en moyenne de 34% à ceux des hommes.

Tableau n°7 : Répartition des enquêtés selon l'âge

Tranches d'âge	Effectif	Pourcentage %
15 - 17	28	25,45
18- 20	48	43,36
21 et plus	34	30,91
Total	110	100

Ce tableau fait la répartition des enquêtés selon leur âge. L'on remarque que 48 jeunes ont un âge compris entre 18 et 20 ans tandis que 34 jeunes soit 30,91 ont 21 ans et plus. Cela montre que notre échantillon renferme des tranches d'âge faisant partie de l'intervalle de 15 à 35 ans tel que le stipule d'un des critères de la définition du terme « jeunesse ». Il s'agit également des différentes tranches d'âge les plus touchées par le chômage.

Tableau N°8 : Répartition des enquêtés en fonction de leurs statuts

Statut	Effectif	Pourcentage %
Elèves	56	50,91
Étudiants	54	49,09
Total	110	100

Le tableau ci-dessus repartit les enquêtés en fonction de leur statut. L'on observe ainsi que 56 des enquêtés sont des élèves soit 50,91% et 54 soit 49,09% des étudiants. Cela montre que l'échantillon constitué d'élèves auquel nous avons pu avoir accès et inscrits au Lycée Technique est plus important que celui constitué d'étudiants. Ce résultat provient du fait que nous avons pu constater lors du dépouillement de nos questionnaires que les élèves ont été plus familiarisés à l'entrepreneuriat ont été plus à même de nous fournir des informations nécessaires pour notre recherche.

IV-1-2- Questions issues des variables

Tableau N°9 : Répartition des jeunes selon que la création d'une entreprise nécessite beaucoup de moyens financiers

Besoin de moyens financiers	Effectif	Pourcentage %
Oui	63	57,27
Non	47	42,73
Total	110	100

Dans ce tableau, 63 de nos enquêtés soit 57,27% pensent que la création d'une entreprise nécessite beaucoup de moyens financiers alors que 47 soit 42,73% disent le contraire. Nous remarquons dans ce tableau qu'il y'a un pourcentage plus élevé qui estime que des moyens financiers conséquents sont d'une importance capitale pour la création d'entreprise. Cela peut expliquer d'une part le manque d'initiatives de la part des jeunes qui n'ont pour la grande majorité aucun revenu voire peu de revenus pour se tourner vers l'entrepreneuriat.

Tableau N°10 : Répartition des jeunes selon qu'ils pensent qu'être entrepreneur n'est pas un travail sérieux

Avis des jeunes	Effectif	Pourcentage %
Totalement d'accord	29	26,36
Partiellement d'accord	39	35,45
Pas d'accord	42	38,18
Total	110	100

Selon ce tableau, 42 jeunes soit 38,18% ne sont pas d'accord que l'entrepreneuriat n'est pas un travail sérieux tandis que 29 soit 26,36% sont totalement d'accord que l'entrepreneuriat n'est pas un travail sérieux. L'on se rend compte que les écarts entre les pourcentages est très réduit. En effet il y'a un peu plus de jeunes qui ont une bonne opinion de l'entrepreneuriat, mais les écarts réduits entre les pourcentages peut s'expliquer par le fait l'entrepreneuriat reste encore un choix de carrière controversé dans le milieu social actuel. Il est encore considéré par la masse comme une activité secondaire ou de transition en attendant de trouver un poste dans le secteur privé ou dans l'administration.

Tableau N°11 : Répartition des jeunes selon que les encouragements de la famille soient primordiaux à la création d'une entreprise

Encouragements de la famille	Effectif	Pourcentage %
Toujours	28	25,45
Parfois	43	39,09
Jamais	39	35,45
Total	110	100

Dans ce tableau, 28 soit 25,45% affirment que les encouragements de la famille sont toujours primordiaux à la création d'une entreprise, et soit 39 soit 35,46% estiment que ceux-ci ne le sont jamais. Il en ressort que pour la majorité des enquêtés la famille joue un rôle de premier ordre dans la décision de création d'une entreprise par les jeunes. Cela montre l'importance ou l'effet de l'entourage et en particulier de la famille sur les choix de carrière des jeunes. Le soutien de la famille tant moral que financier s'avère primordial à l'intention et de l'acte entrepreneurial. Si le jeune ayant achevé ses études et désireux de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale doit faire face à la résistance de l'entourage c'est-à-dire se voir opposer par celui-ci les risques que représente une telle démarche, il ne passera pas à l'acte entrepreneurial. Un environnement qui valorise l'entrepreneuriat voit émerger des jeunes plus disposés à entreprendre.

Tableau N°12: Répartition des jeunes selon que la maîtrise des opportunités de création d'une entreprise détermine la création de celle-ci.

Avis de l'enquêté	Effectif	Pourcentage %
Totalement d'accord	45	40,91%
Partiellement d'accord	38	34,55
Pas d'accord	27	24,54%
Total	110	100

Dans ce tableau, 45 jeunes soit 40,91% sont totalement d'accord que la maîtrise des opportunités de création d'une entreprise détermine la création de celle-ci alors que 27 soit 24,54% ne sont pas d'accord. L'on remarque que le pourcentage le plus élevé est celui des enquêtés qui estiment que la connaissance des opportunités est importante voire un préalable à la création d'entreprise. Les jeunes doivent maîtriser au préalable la notion d'opportunité. Une opportunité est un produit ou un service qui vise à apporter de la valeur, c'est une solution à un problème. La connaissance des opportunités motive les jeunes à la création d'entreprise. Le développement de l'esprit entrepreneurial en contexte de création d'entreprise en milieu est d'une nécessité capitale.

Tableau N°13: Répartition des jeunes selon que la formation professionnelle soit indispensable à la création d'une entreprise

Avis de l'enquêté	Effectif	Pourcentage %
Toujours	38	34,55%
Parfois	55	50,00
Jamais	17	15,45%
Total	110	100

Selon le tableau ci-dessus, 38 de nos enquêtés soit 34,55% pensent que la formation professionnelle est indispensable à la création d'une entreprise tandis que 17 soit 15,45% pensent le contraire. L'on constate qu'un pourcentage de nos enquêtés sont mitigés concernant le fait que la formation professionnelle est indispensable à la création d'entreprise. Ce résultat s'explique par le fait que se lancer dans l'entrepreneuriat nécessite d'avoir des connaissances et compétences qui peuvent s'acquérir dans le cadre de formations professionnelles mais aussi de façon autodidacte.

Tableau N°14: Répartition des enquêtés en fonction des contacts avec les entrepreneurs en activité

Contact avec les autres entrepreneurs	Effectif	Pourcentage %
Toujours	26	23,64%
Parfois	40	36,36
Jamais	44	40,00%
Total	110	100

D'après le tableau ci-dessus, 26 de nos enquêtés soit 23,64% affirment qu'ils sont toujours en contact avec les entrepreneurs tandis que 44 de nos enquêtés soit 40% ils ne sont jamais en contact. Nous remarquons dans ce tableau que la grande majorité des jeunes de notre enquête n'ont jamais été en contact avec des entrepreneurs. Cela peut signifier qu'il n'y a de prime abord aucun entrepreneur dans leur entourage et qu'ils n'en ont pas rencontré au cours de leur cursus scolaire.

Tableau N°15 : Répartition des enquêtés selon que la possession des connaissances sur le développement d'un projet favorise la création d'une entreprise

Avis de l'enquêté	Effectif	Pourcentage %
Totalement d'accord	41	37,27%
Partiellement d'accord	47	42,73
Pas d'accord	22	20,00%
Total	110	100

D'après le tableau ci-dessus, 41 de nos enquêtés soit 37,27% sont totalement d'accord qu'avoir les connaissances sur le développement d'un projet favorise la création d'une entreprise tandis que 22 de nos enquêtés soit 20% ne sont pas d'accord. Pour le plus grand pourcentage des enquêtés, la possession des connaissances pourraient favoriser la création d'entreprise mais cette opinion à demie teinte pourrait s'expliquer par le fait qu'en plus d'avoir des connaissances sur le développement d'un projet, une grande majorité a exprimé plus haut que la création d'entreprise nécessite beaucoup de moyens financiers .

Tableau N°16 : Répartition des jeunes en fonction de la maîtrise des procédures de création d'une entreprise

Maitrise des procédures	Effectif	Pourcentage %
Oui	72	65,45%
Non	38	35,55%
Total	110	100

Dans ce tableau, 72 soit 65,45% des enquêtés affirment que la maîtrise des procédures de création d'une entreprise est favorable à la création de celle-ci et 38 soit 35,55% ne pensent pas de la même façon. Le pourcentage largement le plus élevé qui pense que pour créer une

entreprise il faut en maîtriser les procédures indique les jeunes ont besoin d'être informés sur le processus de création d'entreprise pour être déterminés à en créer. Les jeunes ont donc besoin d'être informés et orientés sur les étapes détaillées de la création d'entreprise : l'idée, le projet personnel, l'étude de marché, les prévisions financières, la recherche de financements, le choix du statut juridique entre autres. Il existe plusieurs structures d'appui qui informent sur les premières formalités de création d'entreprise à connaître qui gagneraient à être plus connues de la population jeune.

Tableau N°17: Répartition des jeunes selon que l'entrepreneuriat permet d'éviter le chômage

Eviter le chômage	Effectif	Pourcentage %
Oui	76	69,09%
Non	34	30,91%
Total	110	100

Selon le présent tableau, 76 jeunes soit 69,09% pensent que l'entrepreneuriat permet d'éviter le chômage tandis que 34 soit 30,91% pensent autrement. Le fait qu'une grande majorité de nos enquêtés partage l'opinion selon laquelle l'entrepreneuriat a pour avantage de permettre d'échapper au chômage démontre qu'il y'a une légère prise de conscience sur l'importance de l'entrepreneuriat par les jeunes en tant que choix de carrière.

Tableau N°18: Répartition des enquêtés en fonction de la réussite dans l'entrepreneuriat

Réussite dans l'entrepreneuriat	Effectif	Pourcentage %
Oui	71	64,55%
Non	39	34,45%
Total	110	100

Dans ce tableau, 71 soit 64,55% pensent qu'ils peuvent réussir dans l'entrepreneuriat et pour 39 soit 34,45% ils ne peuvent pas. Ce résultat laisse entrevoir que les jeunes de notre enquête ont pour la plupart une forte estime en tant que futur entrepreneur à succès. Il suffirait ainsi de mettre en place des conditions favorables et de créer un environnement propice pour les pousser à l'acte entrepreneurial et par conséquent à leur insertion socioprofessionnelle.

IV-2-3. Vérification des hypothèses

Dans cette partie, nous allons procéder à la vérification de notre HG en confirmant nos hypothèses de recherche

Pour ce faire, nous allons utiliser le khi-carré(X^2), le protocole est le suivant :

- Formation de l'hypothèse alternative(H_a) et de l'hypothèse nulle(H_o)
- Choix du seuil de signification : $\alpha=0,05$
- Calcul du khi-deux(X^2)
- Recherche du degré de liberté (ddl) : $ddl=(nc-1)(nl-1)$ avec nc =nombre de colonne et nl =nombre de lignes
- Lecture du khi-deux (X^2_{lu}) sur la table
- Règle de décision
- Conclusion

A-Vérification de l'hypothèse de recherche N°1 (HR₁)

- Formulation de l'hypothèse alternative (H_{a1}) et de l'hypothèse nulle(H_{o1}).

H_{a1} : La perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion socioprofessionnelle

H_{o1} : Il n'existe aucun lien entre la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat et leur insertion socioprofessionnelle

- Choix du seuil de signification : $\alpha=0,05$
- Calcul du khi-carré (X^2_c)

Tableau N°19: contingence entre l'image sociale de l'entrepreneuriat et l'insertion socioprofessionnelle

Image sociale comme un travail non Sérieux Réussite dans l'entrepreneuriat	Totalemment d'accord		Partiellement d'accord		Pas d'accord		Total
	Fo	Fe	Fo	Fe	Fo	Fe	
Oui	10	18,72	24	25,17	37	27,11	71

Non	19	10,28	15	13,83	5	14,89	39
Total	29		39		42		110

➤ Calcul des fréquences théoriques (Fe)

$$Fe = \frac{T_c \times T_l}{N} \quad \text{Avec} \quad T_c = \text{total colonnes}$$

$T_l = \text{total lignes}$

$N = \text{Effectif total}$

➤ La fréquence observée d'une case est inférieure à 10, nous utilisons donc le khi carré corrigé

$$X^2C = \sum \frac{(|Fo - Fe| - 0,5)^2}{Fe}$$

Application numérique du khi-carré de HR₁

Fo	Fe	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
10	18,72	3,61
19	10,28	6,57
24	25,17	0,02
15	13,83	0,03
37	27,11	3,25
5	14,89	5,92
Total		19,40

$$X^2C = 19,40$$

➤ Recherche du degré de liberté (ddl)

$$ddl = (nc - 1)(nl - 1) \quad \text{avec } nc = \text{nombre de colonnes}$$

$$ddl = (3 - 1)(2 - 1) \quad nl = \text{nombre de lignes}$$

$$= 2 \quad N = \text{effectif total}$$

$$ddl = 2$$

➤ Lecture de la valeur critique du khi-carré à $\alpha = 0,05$ et au $ddl = 2$

$$X^2_{lu} = 5,99$$

➤ Décision

$X^2C > X^2_{lu} \Rightarrow H_a$, est retenu et H_0 , rejetée. Il y'a donc une dépendance entre la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat et leur insertion socioprofessionnelle.

- *Conclusion*: La perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion socioprofessionnelle

B- Vérification des hypothèses de recherche N02 :(HR2)

- Formation de l'hypothèse alternative H_{a2} et de l'hypothèse nulle (H_{o2})
 - H_{a2} : Les facteurs environnementaux favorables à l'entrepreneuriat facilitent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes
 - H_{o2} : Il n'existe aucune relation entre les facteurs environnementaux favorables à l'entrepreneuriat et l'insertion socio professionnelle des jeunes
- Choix du seuil de signification : $\alpha=0,05$
- Calcul du khi-carré (X^2C)

Tableau N°20 : Contingence entre les encouragements de la famille primordiaux à la création d'une entreprise et leur insertion dans l'entrepreneuriat

Encouragements primordiaux \ Réussite dans l'entrepreneuriat	Toujours		Parfois		Jamais		Total
	<i>Fo</i>	<i>Fe</i>	<i>Fo</i>	<i>Fe</i>	<i>Fo</i>	<i>Fe</i>	
Oui	25	18,07	26	27,7 5	20	25,18	71
Non	3	9,93	17	15,2 5	19	13,82	39
Total	28		43		39		100

- Calcul des fréquences théoriques (*Fe*)

$$Fe = \frac{Tc \times Tl}{N} \quad \text{Avec} \quad Tc = \text{total colonnes}$$

Tl =total lignes

N = Effectif total

- La fréquence observée d'une case est inférieure à 10, nous utilisons donc le khi-carré corrigé

$$X^2C = \sum \frac{(|Fo - Fe| - 0,5)^2}{Fe}$$

Application numérique du khi-carré de HR₂

Fo	Fe	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
25	18,07	2,29
3	9,93	4,16
26	27,75	0,06
17	15,25	0,10
20	25,18	0,86
19	13,82	1,58
Total		09,05

$$X^2C = 09,05$$

- Recherche du degré de liberté (ddl)

ddl= (nc-1) (nl-1) avec nc = nombre de colonnes

$$nc = 3 \quad nl=3$$

$$= (3-1) (2-1)$$

nl = nombre de lignes

$$= 2$$

$$ddl=2$$

- Lecture de la valeur critique du khi-carré à $\alpha=0,05$ et au ddl=4

$$X^2_{lu}=5,99$$

- Décision

$X^2_c > X^2_{lu} \Rightarrow H_{a2}$, est retenue et H_{o2} est rejetée. L'hypothèse rivale selon laquelle il n'existe aucune relation entre les facteurs exogènes ou environnementaux favorables à l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes est rejetée.

- *Conclusion:* Les facteurs exogènes ou environnementaux favorables à l'entrepreneuriat facilitent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

C- Vérification de l'hypothèse de recherche n°3 (HR3)

- Formulation de l'hypothèse alternative N°3 (H_{a3}) et de l'hypothèse nulle N°3 (H_{o3})
- H_{a3} : La création d'entreprise par les jeunes favorise leur insertion socioprofessionnelle
- H_{o3} : il n'existe aucun lien entre la création d'entreprise par les jeunes et leur insertion socioprofessionnelle
- Choix du seuil de signification $\alpha=0.05$

- Calcul du khi carré (X^2c)

Tableau N°21 : contingence entre la création d'entreprise par les jeunes et leur réussite

Formation professionnelle Réussite dans l'entrepreneuriat	Tout à fait		Parfois		Pas du tout		Total
	Fo	Fe	Fo	Fe	Fo	Fe	
Oui	33	24,53	34	35,50	4	10,97	71
Non	5	13,47	21	19,50	13	6,03	39
Total	38		55		17		110

- Calcul des fréquences théoriques (Fe)

$$Fe = \frac{Tc \times Tl}{N} \quad \text{Avec} \quad Tc = \text{total colonnes}$$

Tl =total lignes

N = Effectifs total

- Les fréquences observées de certaines cases sont inférieures à 10, nous utilisons le khi- carré corrigé

$$X^2C = \sum \frac{(|Fo - Fe| - 0,5)^2}{Fe}$$

- Application numérique de HR3

Fo	Fe	$\frac{(Fo - Fe - 0,5)^2}{Fe}$
33	24,53	2,59
5	13,47	4,71
34	35,50	0,03
21	19,50	0,05
4	10,97	3,81
13	6,03	18,13
Total		14.01

$$X^2C = 18,13$$

- Recherche du degré de liberté (ddl)

$$Ddl = (nc-1) (nl-1)$$

$$= (3-1) (2-1)$$

Ddl =2

- Lecture de la valeur critique du khi-carré à $\alpha=0.05$ et au ddl=2

$$X^2_{lu} = 5.99$$

- Décision

$X^2_c > X^2_{lu} \Rightarrow H_{a3}$ est retenue et H_{o3} est rejetée. L'hypothèse selon laquelle il n'existe aucun lien entre la création d'entreprise par les jeunes diplômés et leur insertion socioprofessionnelle est rejetée.

- Conclusion : La création d'entreprise par les des jeunes favorise leur insertion socioprofessionnelle.

IV-2-4.Vérification de l'hypothèse générale

Tableau N°22: Récapitulatif des résultats

Hypothèse générale	α	ddl	X^2_c	X^2_{lu}	Décision	Conclusion
HRI	0.05	2	5,99	19,40	$X^2_c > X^2_{lu}$	HRI est confirmée
HR2	0.05	2	5,99	9,05	$X^2_c > X^2_{lu}$	HR2 est confirmée
HR3	0.05	2	5,99	18,13	$X^2_c > X^2_{lu}$	HR3 est confirmée

Il ressort de ce tableau que toutes nos 3 hypothèses sont vérifiées et confirmées, la promotion de l'entrepreneuriat est en mesure de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes si elle prend en compte tous les éléments en mesure de susciter le comportement entrepreneurial chez les jeunes.

Tout long de ce chapitre, il est question de présenter et d'analyser les données recueillies lors de nos enquêtes. Dans le cadre de l'étude qualitative notre démarche a consisté dans un premier temps à réaliser sept(07) entretiens exploratoires. Nous avons par la suite procédé à un

codage des données puis à leur traitement. Par la suite, nous avons présenté les données quantitatives sous formes de tableaux en fonction des différentes variables. Il a été question par la suite de valider ou d'invalider nos hypothèses. La première et la troisième hypothèse hypothèses secondaires été validées tandis que seule la 2^e hypothèse ne l'a pas été. Après vérification de l'hypothèse, nous avons abouti à sa confirmation.

CHAPITRE V : INTERPRETATIONS ET DISCUSSIONS

Après avoir présenté et analyser les données de notre enquêtes, il est question d'en faire une interprétation et une discussion sur les résultats présentés. Par la suite nous ferons quelques suggestions résultant

V.1- Interprétation et discussion des résultats

Dans cette étude l'on nous nous sommes intéressés à l'impact de la promotion de l'entrepreneuriat sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Notre première hypothèse que nous avons tenté de vérifier si la perception de l'entrepreneuriat entrave l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Des premières données que nous avons de notre enquête la majorité des jeunes interviewé n'avait soit aucune connaissance du concept d'entrepreneuriat, soit en avait une image faussée par des préjugés ou n'y a accordait que très peu d'intérêt en tant que principal choix de carrière. Pour toutes ces raisons l'intention entrepreneuriale était inexistante chez eux. La majeure partie des interviewés provenaient d'établissements scolaires de l'enseignement général et a poursuivi ses études dans des Universités publiques. A leur arrivée à l'Université plus de la moitié n'avait pas reçu une véritable orientation au secondaire matérialisée par un projet professionnel. Ces établissements scolaires ne préparent généralement pas les élèves ou les étudiants à la réalité du marché du travail. Pour 57,27% de nos enquêtés qui se sont pas d'accord sur le fait que l'entrepreneuriat nécessite beaucoup de moyens financiers. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ces jeunes viennent de l'enseignement technique et d'école formation où les élèves se sont familiarisés au concept grâce à la vulgarisation de l'entrepreneuriat à travers des cours sur l'auto emploi sont dispensés ou des activités entrepreneuriales sont menées. Seulement L'entrepreneuriat n'est pas seulement une question de financement et de plans d'affaires, il exige des dispositions psychologiques et une acquisition des connaissances et compétences indispensables, disponibles ou à développer en fonction du contexte. De plus, 38,18% de nos enquêtés ne sont pas d'accord sur le fait que l'entrepreneuriat n'est pas un travail sérieux contrairement à certains jeunes entrepreneurs qui assimilaient l'entrepreneuriat à de la débrouillardise. L'on constate que la perception de l'entrepreneuriat varie selon que les jeunes se trouvent proviennent d'un établissement d'enseignement général ou

d'enseignement technique et d'une Université publique ou d'une Ecole de formation professionnelle. L'on remarque aussi que la majorité qui avaient une perception négative ou une image faussée de l'entrepreneuriat, ont eu du mal à s'insérer sur le marché du travail à cause de leur quête d'un emploi salarié. De plus, 39,09% de nos enquêtés ont affirmé que les encouragements de la famille sont parfois favorables à la création d'entreprise. Pourtant lorsque nous avons interviewé seuls l'interviewé D a reçu de l'encouragement de sa famille. Pour les autres interviewés, on a remarqué l'absence d'encouragements de la famille proche. D'un autre côté, nos interviewés n'ont pour la plupart pas eu accès assez tôt au moment de l'obtention de leur Baccalauréat ne savait rien de l'entrepreneuriat et des opportunités de création d'entreprise ce qui n'a pas suscité un désir d'entreprendre tandis que 40,91% de nos enquêtés ont estimé que la maîtrise d'opportunité de création d'entreprise détermine la création de celle-ci. Il est question pour encourager que la création d'entreprise par les jeunes que ceux-ci puissent élaborer un projet entrepreneurial, sache que ce signifie un business plan. La maîtrise des différentes étapes de création d'entreprise est en mesure de motiver les jeunes qui souhaitent se lancer dans la création d'entreprise. Voilà pourquoi 50% de nos enquêtés ont estimé que la formation professionnelle est indispensable à la création d'entreprise et 42,73% ont révélé que la possession des connaissances sur le développement d'un projet favorise la création d'une entreprise. Cependant, comme nous l'avons constaté avec nos interviewés, avoir fait des études dans une école de formation professionnelle n'est pas une condition sine qua non à la création d'une d'entreprise. Nos interviewés ont pour la plupart effectué leurs études dans des Universités publiques. De plus 40% de nos enquêtés ont précisé n'avoir jamais été en contact avec des entrepreneurs en activité tout comme nos interviewés. Seul l'interviewé D en avait déjà connu qui ont créé en lui le désir d'entreprendre. Pourtant la rencontre entre étudiants pour permettre aux jeunes d'avoir une vision plus concrète et un retour d'expérience pouvant suffisamment les motiver et les aider à réussir dans leur projet entrepreneurial. C'est ainsi que de nos entretiens ,l'on s'est rendu compte que les jeunes qui ont pu créer leurs entreprises ont évoqué un changement positif en termes d'insertion sociale et professionnelle qui s'est manifesté par une autonomie, un emploi à temps plein , un changement de niveau de vie, la possibilité de créer des liens avec les autres(clients, employés) dans le cadre du travail, la joie de pouvoir aider les autres. Ceci a été confirmé par notre enquête qualitative, lorsque 69,09% de nos enquêtés qui

ont déjà eu à rencontrer des jeunes entrepreneurs ont été d'accord avec l'opinion selon laquelle la création d'entreprise permet de s'épanouir.

V.2. Interprétation à l'aune de la Théorie du Comportement Planifié de

Ajzen

Nous avons émis les hypothèses secondaires selon lesquelles la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat, les facteurs exogènes ou environnementaux et la création d'entreprise ont un certain impact sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés. En effet, la théorie d'Ajzen nous permettra ici d'interpréter les résultats obtenus. Elle est utile pour identifier les variables sur lesquelles on peut agir pour développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.

En effet, celle-ci affirme en particulier dans le contexte de l'étude que l'intention dont dépend le comportement entrepreneurial est influencée divers qui orientent ou qui modèrent la relation entre les intentions et le comportement. Ces facteurs peuvent donc faciliter ou entraver la réalisation des intentions. L'entrepreneuriat est considéré, dans une partie de la littérature, comme un exemple typique de comportement intentionnel.

En ce qui concerne ces facteurs l'on a les croyances comportementales ou l'attitude. L'attitude envers le comportement mesure la perception de la personne à l'égard du comportement envisagé, en l'occurrence le fait de devenir entrepreneur. Pour certains avantages ou inconvénients. En 69,09 % de nos enquêtés issus ont estimé que l'entrepreneuriat permet d'éviter le chômage et 38,18% ont affirmé ne pas être d'accord sur le fait que l'entrepreneuriat n'est pas un travail sérieux. Chez ceux-ci il est fort possible qu'il évoque l'existence d'une intention entrepreneuriale. De plus, Ajzen affirme que le deuxième facteur est la norme subjective mesure la perception de l'étudiant de ce que son réseau relationnel penserait s'il décide de devenir entrepreneur. Cette pression sociale et culturelle est déterminante dans l'opportunité de devenir entrepreneur. C'est pour cette raison que 39,09% de nos enquêtés ont affirmé que les encouragements de la famille sont primordiaux à la création d'entreprise. Le soutien peut être d'ordre psychologique et économique. La famille joue un rôle très important dans la dynamique entrepreneuriale des individus. Lorsque l'entourage familial encourage ou valorise l'entrepreneuriat il y'a beaucoup plus de chances que les jeunes considèrent ce secteur d'activité comme choix de carrière.

Parmi les facteurs contextuels déclencheurs du processus entrepreneurial du processus entrepreneurial chez les jeunes la famille comprenant un ou plusieurs entrepreneurs figure dans les écrits académiques en tête de liste car il s'agit du vecteur primaire de la socialisation entrepreneuriale. Le degré d'approbation de l'environnement social est en effet crucial. La décision de créer une entreprise est influencée par les antécédents d'un individu (famille, environnement, culture), ses prédispositions (motivations, attitudes, intérêts et les aptitudes) et la présence d'un élément déclencheur. L'entourage doit être favorable à la création d'entreprise.

De plus le système éducatif ne cherche pas à développer la créativité et l'indépendance mais visent plutôt à façonner des individus pour les mettre aux services de grandes entreprises et de la Fonction Publique. L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les écoles et les universités peut modifier les attitudes, les croyances et les comportements des jeunes vis-à-vis de l'entrepreneuriat.

L'on remarque que nos interviewés qui venaient de milieux scolaires qui valorisaient le salariat et le fonctionnariat avaient moins de propension à passer à l'acte entrepreneurial. Tandis que l'on constate que les jeunes soumis à notre enquête évoluant dans des milieux scolaires où l'entrepreneuriat est valorisé et dont 40,91% ont affirmé connaître des entrepreneurs dans leur entourage de connaître un entrepreneur dans leur entourage sont plus prompts à créer des entreprises. La réussite des entreprises créées par des proches est en mesure de subjuguier plus d'un jeune et de rendre le monde entrepreneurial attrayant pour eux.

Le dernier élément de la théorie de Ajzen est la perception du contrôle sur le comportement est déterminée par le sentiment de compétence de l'individu face au comportement visé ainsi que ses perceptions face aux barrières potentielles. La perception qu'a l'individu sur la présence ou l'absence des compétences individuelles nécessaires pour réaliser ce comportement la capacité des étudiants à créer une entreprise dépend principalement des techniques qui leur ont été enseignées. Ceci explique que 50% de nos enquêtés ont estimé qu'une formation professionnelle est parfois indispensable à la création d'entreprise, 37,27% ont affirmé que la possession des connaissances sur le développement d'un projet favorise la création d'une entreprise, mais aussi 65% des enquêtés ont été d'accord sur le fait que la maîtrise des procédures de création d'une entreprise contribue fortement à la création de celle-ci. Les jeunes doivent être confiants dans leur capacité à mener à bien un projet entrepreneurial. Ils doivent être capables de maîtriser les

outils et techniques permettant de réaliser toutes les missions liées à la création d'entreprise pour voir naître en eux l'intention entrepreneuriale.

V.3 Recommandations

Au regard des conclusions de nos analyses, nous avons proposé quelques recommandations pour l'amélioration des mesures de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en vue de l'insertion socioprofessionnelle.

➤ **A l'attention des jeunes**

- Comprendre que l'entrepreneuriat, en plus d'être une solution aux problèmes d'emploi, contribue à la croissance économique, garantit leur autonomie, lutte aussi contre la pauvreté et la corruption ;
- Rechercher des sources d'informations sur les formations et métiers menant à la création d'entreprise ;
- Détecter ce qu'ils aiment et savent faire, identifier un besoin dans son environnement et faire de cela une opportunité, une passion. Avoir des diplômes et attendre que la manne vienne du ciel est la voie ;
- Sortir de sa zone de confort et de l'assistanat, oser.

➤ **Communauté éducative**

- Intégrer la précarité du marché du travail afin de permettre aux jeunes de faire des choix de carrière réalistes ;
- De développer une culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes qui valorise l'entrepreneuriat et les entrepreneurs afin de remédier à la culture du fonctionariat et de la dépendance à l'égard aussi bien des pouvoirs publics que des donateurs. L'intention de créer et/ou de développer une entreprise ne peut être que l'effet d'une culture entrepreneuriale. Tout commence par la famille qui est la première éducatrice. Au niveau du système éducatif doit apparaître un apprentissage qui suscite l'esprit d'entreprise, la créativité, l'initiative ;
- Encourager les enfants à être indépendants, à être autonomes, s'ils peuvent appuyer par des moyens financiers ou matériels ;

- Mettre à la disposition des jeunes des moyens financiers et/ou matériels nécessaires pour réaliser leurs activités entrepreneuriales
 - Créer un environnement propice à l'émergence de l'esprit d'entreprise chez les jeunes. L'environnement est très important si l'individu ne se trouve pas seule face à son projet. Il stimule et motive le jeune à aller au bout de son projet professionnel
- **A l'attention des Ministères en charge de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes**
- Œuvrer à la réforme en profondeur du système éducatif actuel (en particulier l'enseignement général) car la prédominance des enseignements essentiellement théoriques n'encouragent pas le développement de compétences entrepreneuriales telles que la créativité, le sens de l'initiative, la patience, la prise de risques, le sens de l'innovation ;
 - Œuvrer à la promotion des business angels pour soutenir financièrement les jeunes entrepreneurs mais aussi la création de plus de banques spécialisées dans le financement des PME (banques d'investissement) ;
 - Jouer le rôle de régulateur et laisser au secteur privé le rôle de moteur de croissance économique ;
 - Mettre à la disposition des établissements scolaires des manuels et des matériels didactiques pour la sensibilisation à l'entrepreneuriat ;
 - Faciliter l'organisation des activités de promotion de l'entrepreneuriat en milieu jeunes ;
 - Améliorer l'accompagnement de futurs entrepreneurs durant tout le processus de création d'entreprise ;
 - Effectuer un réel suivi avec des conseils personnalisés aux bénéficiaires des divers programmes d'appui à la création d'entreprise par les jeunes ;
 - Faciliter l'accès au financement des projets ;
 - Renforcer les capacités managériales et techniques des jeunes à travers la récurrence des ateliers formations professionnelles pour assurer leurs réussites qui servira de témoignages pour d'autres jeunes ;

- Diffusion à travers des canaux formels et informels les différentes initiatives d'aide à la création d'entreprise des structures de promotion de l'entrepreneuriat ;
- Trouver des stratégies qui rendent l'option agricole suffisamment attractive pour que les jeunes s'y engagent. L'agriculture moderne pourrait être un moyen de créations d'emplois et de richesse, et absorber un grand nombre de jeunes candidats à la migration vers les zones rurales. Les régions rurales pourraient devenir plus attrayantes pour les jeunes travailleurs ce qui freinera l'exode rural ;
- Encourager les producteurs locaux et mettre en lumière les produits « made in cameroon » pour rehausser l'image de l'entrepreneuriat et des entrepreneurs.
- Promouvoir l'esprit d'entreprise au sein des populations.

➤ **A l'attention des conseillers d'orientation**

- Intégrer l'entrepreneuriat à l'intérieur d'une démarche globale d'orientation dans le but de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes ;
- Sensibiliser et informer les jeunes sur les possibilités de formations professionnelles en adéquation avec les exigences du marché de l'emploi et des opportunités à saisir ;
- Accompagner les jeunes projets novateurs à la création d'entreprises
- Aider les jeunes à construire leur projet entrepreneurial afin de jouer un rôle actif dans leur communauté et d'avoir une meilleure estime de soi;
- Adapter les instruments de promotion de l'entrepreneuriat en tenant compte des facteurs influençant les choix de carrière ;
- Œuvrer à la création et l'animation de « club entrepreneuriat » dans les lycées et universités pour permettre aux jeunes d'apprendre à élaborer un business plan, à rechercher un financement, à gérer une activité entrepreneuriale ;
- Organiser des visites d'entreprises pour briser les préjugés et susciter l'intérêt des jeunes pour l'entrepreneuriat.

CONCLUSION

Le sujet « promotion de l'entrepreneuriat et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés a constitué l'objet de notre recherche ». Cette recherche a été menée par nos soins dans la Région du Centre-Cameroun et plus précisément dans la ville de Yaoundé. Le sujet traité est né d'une préoccupation commune à l'heure actuelle à plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. En effet, la Banque Africaine de développement (BAD), a révélé que 11 millions de jeunes africains arrivent chaque année sur le marché du travail qui ne croit pas assez pour les accueillir après l'obtention de leurs diplômes. Le Cameroun, en l'occurrence est essentiellement constitué de jeunes dans la mesure frappé de plein fouet par le chômage. L'ECAM a estimé à 79% de jeunes de 15 à 35 ans en situation de chômage. Dépités, certains jeunes font le choix de quitter le pays à la recherche d'horizons meilleurs tandis que d'autres sacrifient plusieurs années à s'accrocher au rêve d'une place au sein de la Fonction Publique déjà débordée, qui ne peut malheureusement pas embaucher toute la jeunesse camerounaise. Pendant longtemps le secteur public a été le plus pourvoyeur d'emplois mais aujourd'hui il ne peut accomplir ce rôle. Lassés de ne jamais recevoir de réponses aux multiples de demandes d'emplois ou d'échouer à divers concours de recrutement, les jeunes pour survivre se lancent dans des activités du secteur informel composé en majorité d'emplois précaires à faible productivité. Gagnant pour la plupart des salaires assez bas, ces jeunes ne sont pas en mesure de subvenir à tous leurs besoins et à ceux de leurs familles, ce qui crée chez ceux-ci des sentiments de frustration et d'inutilité, de colère. Le chômage des jeunes est un véritable fléau à l'origine de plusieurs maux tels que l'extrémisme, la toxicomanie l'immigration clandestine, entre autres, qui déciment le pays. Faute d'opportunités d'emploi, nombre d'entre eux sont contraint d'opter pour des emplois précaires à faible productivité et le plus souvent mal dans le secteur informel.

Le Gouvernement préoccupé par cette situation alarmante du chômage des jeunes a pris des initiatives pour les amener à s'insérer plus rapidement dans la vie active. Ces initiatives doivent pouvoir aider les jeunes à pouvoir faire face à leurs problèmes en s'auto employant et en créant des emplois pour les autres. Les actions se succèdent pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes sur l'ensemble du territoire dans le but de permettre à la jeunesse de quitter la précarité pour une meilleure intégration sociale et une contribution non négligeable à la

croissance économique du pays. Cependant, la situation des jeunes camerounais loin de s'améliorer s'aggrave de jour. La faible popularité dont jouit l'entrepreneuriat entrave considérablement tous les efforts consentis en vue d'orienter les jeunes vers ce secteur d'activités encore largement inexploité. Des préjugés socioculturels, la sécurité que procure la Fonction Publique, l'accès en apparence facile au salariat, le manque de connaissances et d'informations en matière d'entrepreneuriat, l'absence d'éducation à l'entrepreneuriat dans le système éducatif camerounais en particulier au secondaire sont quelques-unes des raisons convoquées pour expliquer cette faible popularité. Ces divers éléments nous ont amené à nous demander si la promotion de l'entrepreneuriat est en mesure de contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés. Pour guider notre réflexion durant cette recherche, nous avons formulé quelques questions secondaires. La première interrogation secondaire a été de celle de savoir si la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat entrave leur insertion socioprofessionnelle. Nous nous sommes par la suite demandé si les facteurs exogènes ou environnementaux favorables à l'entrepreneuriat sont en mesure de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. La dernière interrogation a été celle de savoir si la création d'entreprise par les jeunes favorise leur insertion socioprofessionnelle. Nous avons émis une hypothèse multidimensionnelle pour notre travail. Nous avons présumé que la promotion de l'entrepreneuriat est en mesure de contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes si elle prend en compte les éléments capables de stimuler le comportement entrepreneurial chez les jeunes. L'objectif général tout au long de ce travail a été de démontrer que la promotion de l'entrepreneuriat sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes grâce à la prise en compte des éléments susmentionnés. Il était question d'explorer des pistes dans le but de mettre en place des stratégies efficaces de l'entrepreneuriat dans le but non seulement de favoriser une insertion sociale et professionnelle des jeunes diplômés mais aussi pour que celle-ci soit moins longue et difficile. Nous avons donc opté pour une démarche scientifique de recherche de données mixte. Nous avons eu recours à des techniques quantitative à l'aide d'un questionnaire et qualitative à l'aide d'un guide d'entretiens. Celles-ci nous ont permis d'avoir des données de sources diverses. Nous les avons classé en catégories à savoir celle des jeunes élèves et étudiants n'étant jamais passé à l'acte entrepreneurial et celle de jeunes entrepreneurs ou créateurs d'entreprises. Les autres informations collectées proviennent des structures de promotion et d'accompagnement de l'entrepreneuriat jeune. L'intérêt était de procéder ainsi était de réunir le

maximum d'informations en vue de faire une confrontation nécessaire à une compréhension plus affinée.

Suite à nos analyses il ressort que les jeunes ont une perception mitigée de l'entrepreneuriat. Certains le considèrent comme un choix de carrière viable tandis que d'autres le considèrent comme une option de fin de carrière qui nécessitent beaucoup de moyens financiers. Cette image de l'entrepreneuriat est le plus souvent due à un manque d'informations, aux préjugés et stéréotypes issus du contexte socioéconomique, à l'absence de culture entrepreneuriale. Une telle perception les empêche de se tourner vers ce secteur qui constitue une mine d'opportunités limite le passage même à l'acte entrepreneurial même chez les jeunes qui en ont l'intention. L'on déplore également une absence de culture entrepreneuriale chez les jeunes considérée comme le catalyseur de la création d'entreprise. Il est donc nécessaire pour réussir à motiver ces jeunes de leur démontrer d'une part les atouts dont ils sont dotés qui constituent des avantages à la création d'entreprise, d'autre part tous les avantages qu'ils ont à opter pour ce choix en termes de satisfaction de leurs besoins de se réaliser et de s'accomplir mais aussi en termes d'intégration sociale.

L'on s'est rendu compte par ailleurs que le désir ou l'intention d'entreprendre dépend largement de l'influence des facteurs environnementaux aux jeunes. En effet, l'on a réalisé que ceux qui viennent de familles d'entrepreneuriat ou qui ont été sensibilisés à l'entrepreneuriat dès le milieu scolaire universitaire ou secondaire ont développé à un moment donné l'intention d'entreprendre ou une meilleure perception de celle-ci. Les jeunes entrepreneurs nous ont déclaré pour la plupart avoir été encouragés à se lancer dans le monde entrepreneurial par un ami ou un proche. Les politiques entrepreneuriales mises en place se concentrent uniquement sur la création d'entreprise au lieu de développer la culture entrepreneuriale qui est le fondement même de la création d'entreprise. Il est indispensable de prendre en compte les normes culturelles et sociales, moins visibles, moins mesurables qui viennent entraver sur les plans physique et psychologique les aspirations individuelles envers l'entrepreneuriat dans un pays comme le Cameroun.

Tous les moyens (matériels, financiers, soutien moral) doivent ainsi être mis à la disposition des jeunes pour les inciter à la création d'entreprise. Nous avons pu constater à travers nos différents entretiens que la création d'entreprise permet à l'entrepreneur de jouir d'une

indépendance et d'une autonomie financière certaine. Celui-ci a un emploi à plein temps et qui lui permet de subvenir à ses besoins et à ceux des autres, de créer des liens sociaux et de changer de niveau social. Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous ont amené à faire des recommandations adressées aux jeunes, à la communauté éducative, aux différents Ministères en charge de la Promotion de l'entrepreneuriat-jeune mais aussi et surtout aux conseillers d'orientation.

A l'instar de toute recherche notre étude comporte certaines limites qui ne remettent pas en question les résultats obtenus. Nous aurions pu meubler cette recherche en intégrant des informations provenant des conseillers d'orientation sur le rôle de ceux-ci sur le développement d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes. Des contraintes liées au temps nous ont empêchés de collecter suffisamment d'informations à ce propos. Une faible représentation des structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises a également limité l'obtention d'informations divergentes qui auraient pu être soutenir nos hypothèses.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

Bondu, D. (1998). *Nouvelles pratiques de médiation sociale : jeunes en difficulté et travailleurs sociaux*. ESF. Paris.

Casson, M. (1991). *L'entrepreneur*. Editions Economica. Paris.

Charlot B. et Glasman, D. (1999). *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Presses Universitaires de France. Paris.

Danjou, I. (2000). *L'entrepreneuriat un champ fertile à la recherche de son unité*. Cahier De recherche. Lille.

Depelteau, F. (2001) *La démarche d'une recherche en sciences sociales : De la question de départ à la communication des résultats*. De Boeck. Québec. p.7

Drucker, P. (1986). *Innovation et entrepreneuriat : pratique et principes*. (Vol.10). New York : Harper and Row.

Fayolle, A. (2005). *Introduction à l'entrepreneuriat*. Dunod. Paris.

Fortin, P. (2002). *La culture entrepreneuriale, un antidote à la pauvreté*. Montréal: Éditions Transcontinental.

Hernandez, E-M. (1999). *Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique entrepreneurial*. L'Harmattan. Paris.

Hernandez, E-M. (2001), *L'entrepreneuriat. : Approche théorique*, l'Harmattan. Paris.

Hernandez E-M. et Marco, L. (2006). *Entrepreneur et décision. De l'intention à l'acte*. Editions Eska.

Perrien, J., Cheron, E. et Zins, M. (1986). *Recherche en marketing : Méthodes et décisions*. Gaetan Morin. Québec.

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. et Keller V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes. Lausanne.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, K. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.

Schumpeter, J. (1935). *Théorie de l'évolution économique*. Dalloz. Paris.

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. et Keller V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes. Lausanne.

Articles et revues

Abdessalam, R., Bonnet, J., et Le Pape N. (2002). *Les modèles de créateurs/repreneurs et les facteurs de croissance des entreprises : une approche spatiale*. XXVIIIème Colloque de l'association de Science Régionale de Langue Française. Québec

Chabaud, D. et Messeghem K. (2010). Le paradigme de l'opportunité. Des fondements de refondation. In : *Revue française de gestion*.

Galland, O. (2009). Les âges de la jeunesse. In : *Les jeunes*.

Darquenelle, R. (2015). « Guide pour un accompagnement humain des jeunes vers l'emploi » Labojeunes. Le Grain.

De Landsheere, V. (1976). Définir les objectifs de l'éducation. In : *Revue française de Pédagogie*.

Dubar, C. (1998). « Chapitre premier, Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion » in : *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Presses Universitaires de France. Paris.

Emery, Y., Aeberli, L. et Chuard, M. (2005) *Compétences sociales et intégration professionnelle : rapport final de recherche à l'attention du Département de la santé et de l'action sociale*. IDHEAP. Chavannes-près. Renens.

Fenton, S. (2007) Regards sur l'intégration des jeunes immigrés en Suisse. in : *De l'immigration à l'intégration : Des solutions locales à un défi mondial*. Editions OCDE. Paris.

Filion, L-J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. in : *Revue internationale P.M.E.* .

Filion, L-J. (1999). Tintin, Minville, l'entrepreneur et la potion magique. in : *Les grandes conférences*. Québec.

Fournier G., Monette M., Pelletier R., et Tardif, P. (2004). Les diplômés et l'insertion socioprofessionnelle : Résignation déguisée ou adaptation saine à un marché de travail insensé. in : *L'insertion socioprofessionnelle. Un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?*. Les Presses de l'Université Laval. Saint-Nicolas.

Gartner, W.B. (1990). What are we talking about when we talk about entrepreneurship. *Journal of Business Venturing*.

Grawitz, M. (1993). Méthodes des sciences sociales. In : *L'homme et la société*. Dalloz. Paris.

HE, Y. (1994). "Entrepreneurship" et développement : un aperçu des différentes approches. In : *Revue Française d'économie*.

Hernandez, E.M. (2010). L'entrepreneur. Une approche par les compétences. in : *Revue internationale PME*. Cornelles-le-Royal.

Landstrom, H. (1999). Les racines de la recherche entrepreneuriale. in : *Journal de l'entrepreneuriat de la Nouvelle-Angleterre*.

Paturel, R. (2007). Grandeurs et servitudes de l'entrepreneuriat, *Editorial du n°spécial de la Revue internationale de psychosociologie consacré aux Représentations entrepreneuriales*, Direction R Paturel, C Schmitt, et C. Boudrion.

Paturel, R. (2007). Grandeurs et servitudes de l'entrepreneuriat, *Editorial du n°spécial de la Revue internationale de psychosociologie consacré aux Représentations entrepreneuriales*, Direction R Paturel, C Schmitt, et C. Boudrion.

Pesqueux, Y. (2019). De l'entrepreneur à l'entrepreneuriat. In : *Entrepreneur à l'Université*. Paris.

Pittet C. (2001). Pratiques artistiques et construction identitaire chez les jeunes en situation d'insertion socioprofessionnelle. in : *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*. Presse de l'Université du Québec. Québec.

Ronstadt, R. (1985). Former des entrepreneurs potentiels. In : *Entrepreneuriat : qu'est-ce que c'est et comment l'enseigner*. Kao et Stevenson. Eds. Boston

Shane, S. et Venkatamaran S. (2000). Entrepreneurship as a field of research : A response to Zahra and Dess. *Singh and Erikson* . Academy of management review .

Thevenot, L. (1979). Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements. In : *Acte de la recherche en sciences sociales et de la rigueur dans les classements*. Paris.

Roubaud, F. (2004). L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques. In : *Regards Croisés sur l'économie*.

Shapiro, A. et Sokol, L. (1982). The Social Dimension of Entrepreneurship. In: *Encyclopedia of Entrepreneurship*. Englewoods Cliffs: Prentice Hall.

Quaglia, D. (2015). Favoriser l'insertion des jeunes adultes en situation de vulnérabilité : outil pour un suivi individualisé. In : *Chronique sociale*. Lyon.

Verstraete, T. et Fayolle, A. (2005). Paradigmes et entrepreneuriat in : *Revue de l'entrepreneuriat*. Paris.

Thèses et mémoires

Bruyat, C. (1993). *Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation*. (Thèse de doctorat). Université-Pierre-Mendes, Grenoble 2.

Saleh, H. (2011). *L'intention entrepreneuriale des étudiantes : Cas du Liban*. Thèse de doctorat.

Siomy, M. (2007). *Développement des compétences des leaders en promotion de la culture entrepreneuriale et de l'entrepreneurship?: Le cas du Rendez-vous entrepreneurial de la Francophonie*.

Thèse de doctorat, Québec: Université de Laval Université de Nancy 2. Yekeke, D. (2001). *Etude comparative entre la NAP en lecture et la méthode traditionnelle dans la compréhension du texte par les élèves*. ENIEG de Mfou. Yaoundé

Webographie

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS> consulté le 04 avril 2021

<https://www.journalducameroun.com/vfrancois-murangina-nous-continuerons-a-aider-les-jeunes-a-creer-des-entreprises/> consulté le 10 avril 2021

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/promotion> consulté le 10 avril 2021

<https://wikimemoires.net/2013/01/fondements-theoriques-de-lentrepreneuriat/> consulté le 12 avril 2021

<https://www.cameroon-tribune.cm/artile.html/37722/fr.html/autonomisation-entrepreneurs-leprogramme> consulté le 29 avril 2021

Textes et lois

- Cahier des charges du Conseiller d'Orientation

Sources orales

Interviewés	Sexe	Age	Diplômes	Secteur d'activité
Interviewé A	H	32 ans	-Baccalauréat C -Licence en économie	Audiovisuel
Interviewé B	H	33 ans	-Baccalauréat A -Master en Droit Public	Agro-pastoral
Interviewé C	F	31 ans	-Baccalauréat A -Licence en Anthropologie	Agro-alimentaire
Interviewé D	H	30 ans	-Bachelor of science degree in economics	Consulting
Interviewé E	H	28 ans	-Baccalauréat C	Cosmétiques Habillemt

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	i
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES ABREVIATIONS, DES ACRONYMES ET DES SIGLES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RESUME	vii
ABSTRACT.....	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE.....	3
I-1. Contexte et justification.....	3
I-2. Faits observés	5
I-3. Constat.....	8
I-4. Conjecture théorique.....	12
I-5. Questions de recherche.....	13
I-7. Intérêts et délimitation	14
I-7-1 Intérêts	14
A- Intérêt social	14
B- Intérêt scientifique	15
I-7-2. Délimitation.....	16
A- Délimitation spatiale.....	16
B- Délimitation temporelle.....	16
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE.....	18
II-1. Revue de la littérature	18
II-1-1. Définition des concepts	18
A- Promotion	18
B- Entrepreneuriat	19
C- Entrepreneur	22
D- Insertion socioprofessionnelle	24
E- Jeunesse	26
F- Secteur informel	27

G- Sous-emploi	27
H- Chômage	28
II-2. Insertion théorique : Théorie du Comportement Planifié d'Ajzen (1991)	28
II-3. Hypothèses	30
II-3-3. Hypothèse générale	31
II-3-4. Hypothèses secondaires.....	31
II-4. Tableau synoptique	31
CHAPITRE III: METHODOLOGIE	34
III-1. Site de l'étude	35
III-2. Population et échantillon.....	35
III-2-1. Population de l'étude	35
III-2-2. Echantillon	36
III-3. Instruments de collecte des données	37
III-4- Technique d'analyse des données	38
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES	40
VI-1. Présentation des résultats issus des entretiens	40
VI-1-1. Données signalétiques	40
IV-2. Présentation des résultats issus des questionnaires.....	53
IV-2-1. Données signalétiques	53
IV-2-3. Vérification des hypothèses	60
A-Vérification de l'hypothèse de recherche N°1 (HR ₁)	60
B- Vérification des hypothèses de recherche N02 :(HR2)	62
C- Vérification de l'hypothèse de recherche n°3 (HR3)	63
IV-2-4. Vérification de l'hypothèse générale	65
CHAPITRE V : INTERPRETATIONS ET DISCUSSIONS	67
V.1- Interprétation et discussion	67
CONCLUSION GENERALE.....	68
BIBLIOGRAPHIE	68
ANNEXES	68
TABLE DES MATIERES	68